



Le mot de la Bourgmestre



Valérie
Maes

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction Générale	02
La Culture	05
L'Environnement	07
Le Bien-Être Animal	09
Le Social	12
La Santé	18
Les Sports	19
L'Enseignement	22
L'Emploi	35
Le Commerce Local	36
Les Sépultures	38
Le C.P.A.S.	41
Le Plan de Cohésion Sociale	42
La Jeunesse	44
Les associations culturelles	45
Les associations sportives	50
L'Agence Locale Emploi	52
La Laïcité	54
La Régie des Quartiers	57
Le Protocole	58
L'Accueil	60

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Administration Communale

Chères citoyennes, chers citoyens,

A la veille de la rentrée – qui cette année, en application du nouveau calendrier scolaire, aura lieu le lundi 29 août – vous trouverez dans ce bulletin communal une présentation de l'offre scolaire à Saint-Nicolas, que je vous invite à lire, tout particulièrement si vous êtes les heureux parents d'enfants en âge de scolarité, soit dès leurs cinq ans.

Je voulais, à l'occasion de la rentrée – qui pour beaucoup d'entre nous marque la fin des « grandes vacances » et est aussi l'occasion de mettre en application quelques bonnes résolutions, mûries et décidées pendant nos moments de détente, souvent propices à la réflexion – aborder avec vous la question de l'engagement des femmes et des hommes en politique, de leurs motivations et des exemples qui parfois suscitent cet engagement.

Délai d'impression aidant, assise à mon bureau de l'Administration communale, je me suis attelée à cette tâche le mardi 28 juin 2022, en début d'après-midi.

Et la triste nouvelle est tombée : Jacques HELEVEN s'est éteint. Je suis là, assise à son ancien bureau, dans cette pièce qu'il a occupée pendant plus de neuf ans en tant que Bourgmestre et dont les murs résonnent encore de sa voix, de ce rire franc et si particulier qui était le sien.

Il est des moments dans nos vies que l'on redoute de voir arriver. Des moments inéluctables que notre cœur toujours, notre raison parfois, éloignent de nos pensées. Ainsi en est-il de la perte d'un proche, d'un être cher, d'un ami.

Tant au sein des secrétariats du Bourgmestre et de la Direction générale que parmi les membres du personnel communal et du Collège, la plupart d'entre nous l'avons côtoyé au quotidien et pour certains, il était un ami.

Nous l'appelions Jacky et nous n'étions pas les seuls.

A ceux qui l'appelaient « Monsieur le Bourgmestre », parfois de parfaits inconnus, il répondait sans aucune fausse modestie : « Moi, c'est Jacky ». Et s'il pouvait aussi respecter le protocole, pour présider une réunion ou tenir une discussion, c'était sans jamais prendre de haut la personne qu'il avait devant lui. Car oui, si on l'a parfois entendu s'emporter dans des échanges contrariés, jamais on ne l'a réellement vu se fâcher sans se radoucir, s'énerver sans finir par esquisser un sourire et toujours, presque toujours, terminer en partageant un moment d'amitié avec ses contradicteurs.

Jacky, avant d'être un pan de l'histoire de notre commune et du parti socialiste en particulier, était un homme pétri de valeurs sociales, un homme de terrain, un homme d'humour et d'humeurs, un homme toujours présent pour les autres. Il fut, entre le 3 janvier 1983 et le 3 novembre 2009, tour à tour Echevin de la Culture, des Finances, des Travaux, de la tutelle sur le CPAS.

Désigné Bourgmestre faisant fonction à partir du 4 novembre 2009 et installé Bourgmestre en titre à partir du 14 juin 2011, il fut réinstallé Bourgmestre à l'issue du scrutin communal de 2012, le 3 décembre 2012 et ce, jusqu'au 3 décembre 2018.

Jacky pouvait, à partir de deux mots sur un bout de papier, vous retracer toute la vie communale de l'année, en mettant chaque réalisation et évolution en valeur, parlant de tous les sujets avec une analyse fine, toujours conforme aux réalités du moment. Parfois, tôt le matin, à la faveur des actualités du jour, il nous emmenait dans ses analyses politiques, économiques ou encore sociales.

Car assistant social de formation et dans l'âme, tout au long de son parcours, Jacky n'a jamais cessé de cultiver sa fibre sociale. S'il a été capable de mener à bien de grands projets communaux, il a consacré sa meilleure énergie aux petits et grands problèmes de ses citoyens, auxquels il a toujours été attentif.

Jacky avait l'intelligence du cœur et un grand cœur. Suffisamment grand pour y contenir ce qui importait à ses citoyens face aux nombreuses difficultés de la vie. Leurs problèmes pouvaient alors devenir les siens et il investissait son énergie pour les régler.

En disant cela, je ne reflète pas la réalité. Bien souvent, Jacky mettait toute son énergie à solutionner les difficultés de nos concitoyens, n'hésitant pas à reléguer ses problèmes personnels au second plan. S'il refusait d'entendre ceux qui réclamaient un privilège, il épaulait sans compter, pour les rétablir dans leurs droits, ceux qui en étaient privés. Les membres du Conseil qui l'ont connu pourront en témoigner, si un projet solidaire de qualité lui était proposé, que ce projet émane de la majorité ou de l'opposition, il pouvait y adhérer sans réserve et mettre tout en œuvre pour concrétiser ou améliorer ce projet.

Retraité au 1er janvier 2019, il avait enfin retrouvé du temps, ce temps dont il se plaignait parfois de manquer pour sa famille, ce temps dont Jacky ne disposera plus pour les siens.

Que nos pensées et notre soutien aillent à ses proches, en particulier à ses trois enfants, trop jeunes pour perdre un papa, et à ses amis de toujours : ils se reconnaîtront.

Que l'on se souvienne de l'homme simple, honnête et attachant qu'il a été, que l'on se souvienne de lui pour ses défauts – qu'il n'ignorait pas – et pour ses qualités, qu'il minimisait volontiers.

Jacky pouvait être à la fois discret et volubile, simple et excessif, s'engager totalement pour les autres et si peu se soucier de lui.

Ce modeste hommage, de son vivant, l'aurait probablement gêné et ému. Il aurait alors contenu les larmes au bord de ses yeux, comme cela lui arrivait parfois, quand il laissait s'exprimer sa sensibilité à fleur de peau.



Je vous invite à ouvrir vos cœurs à sa mémoire, à la mémoire de Jacky, hier encore assis à ce bureau, hier encore et désormais à jamais, Bourgmestre de Saint-Nicolas.

Votre dévouée,
Valérie MAES.

**Lundi 4 juillet 2022,
le personnel communal
rend un dernier hommage à
Jacques HELEVEN**

PARTICIPATION CITOYENNE : LA CAMAT A DEBUTE SES TRAVAUX !

Le 2 mai 2022, la commission d'accompagnement de la mobilité et de l'aménagement du territoire (« CAMAT ») s'est réunie pour la première fois. Découvrez ce qu'est cette commission et le rôle qu'elle va jouer !

La CAMAT, une commission citoyenne

La CAMAT se compose de 16 membres :

- 1 Présidente, citoyenne, désignée par le Conseil communal, sur base d'un appel à candidatures ;
- 12 citoyens désignés par le Conseil communal, sur base d'un appel à candidatures ;
- 4 membres du Conseil communal, deux de la majorité et deux de l'opposition.

Les échevins concernés par ces matières ainsi que des représentants des services communaux intéressés assistent également aux réunions avec voix consultative.

Les 13 membres citoyens, 6 femmes et 7 hommes, sont issus d'horizons divers et disposent, pour certains, d'une solide expérience de terrain (architecte, usagers des transports en commun etc.).

Une CAMAT, pour faire quoi ?

La CAMAT a pour fonction principale de remettre un avis aux différentes étapes de l'élaboration de deux documents stratégiques : le schéma de développement communal (SDC - urbanisme) et le plan communal de mobilité (PCM).

Le schéma de développement communal (SDC) établit une stratégie territoriale qui définit les objectifs communaux de développement territorial et d'aménagement du territoire à l'échelle communale et les principes de mise en œuvre de ces objectifs. Document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal, il est une ligne de conduite que la commune choisit de suivre dans le but de contrôler l'évolution de l'espace et son bon aménagement de manière cohérente en tenant compte de la réalité communale.

Le SDC est une référence qui va guider les services communaux dans la gestion quotidienne du territoire (urbanisme, environnement, logement, commerce etc.). Il est indicatif : l'autorité peut s'en écarter si elle motive adéquatement son choix.

Le plan communal de mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune. Il aide à améliorer

- l'accessibilité et la mobilité : organisation d'un système de déplacement multimodal pour les personnes et les biens ;
- la sécurité routière : réduction du nombre et de la gravité des accidents de la route ;
- et le cadre de vie : amélioration de la convivialité des espaces publics, avec favorisation d'activités de vie locale et diminution des nuisances environnementales (bruit, pollution atmosphérique,...).

De prochains articles reviendront sur ces deux outils, encadrés et subsidiés par la Wallonie, dont l'élaboration prendra plusieurs années. Leur développement conjoint est une opportunité pour la commune de se doter d'une réelle et nouvelle stratégie de gestion de son territoire.

Et concrètement ?

Développer de tels outils ne pouvait s'envisager sans la participation de citoyens. La CAMAT est née de cette volonté. D'autres modes de participation citoyenne ne sont pas à exclure dans le cadre de ces deux outils.

La CAMAT va donc se réunir, environ 10 soirs par an, afin d'entendre des experts et de discuter des objectifs du PCM et du SDC, mais également de l'analyse objective sur laquelle ils reposeront.

L'élaboration du SDC et du PCM se fera en partenariat avec des bureaux d'étude, spécialisés dans ces domaines. Ils soumettront à la CAMAT leurs analyses de la situation existante et leurs pistes d'amélioration. A chaque étape, que ce soit du diagnostic et/ou de l'avant-projet, un avis sera demandé à la CAMAT.

Et après ?

L'objectif, ambitieux, est de doter la commune de ces deux documents pour 2024, mais rien n'exclut que le travail doive se poursuivre dans les années qui suivent.

Les avant-projets de SDC et de PCM seront soumis à enquête publique : vous pourrez aussi donner votre avis ! Pour suivre l'actualité de la CAMAT, rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.saint-nicolas.be/vie-communale/vie-pratique/camat>

BUDGET PARTICIPATIF : LES LAUREATS 2022 SONT CONNUS !

La commission de sélection du budget participatif a retenu trois projets présentés par des citoyens. Découvrez-les ici ! Dans son choix, la commission a retenu les projets susceptibles de bénéficier au plus grand nombre de citoyens, en les adaptant aux réalités de terrain, remontées par les services communaux.

Projet « Amélioration du quartier Hallette – Bouhette »

Proposé par des habitants du quartier, ce projet vise à aménager, le long du terril, sur terrain communal, un terrain de pétanque avec banc et plantation d'arbres fruitiers. Estimé à 5.000 €, il vise à renforcer la convivialité et le vivre-ensemble au sein du quartier.

Projet « Aménagement de la cuvette du Bonnet »

Proposé par des habitants du quartier, ce projet vise à maintenir un cadre naturel de qualité dans le « cratère » formé par le terril arasé et offrir aux citoyens un lieu de détente et de balades nature, le long de la Rue Grimbérieux.

Estimés à 10.000 €, les travaux et aménagements projetés sont les suivants :

- *Création de zones nues et aménagements de mares pour le crapaud calamite ;*
- *Lutte contre les Espèces exotiques envahissantes (Buddleia) ;*
- *Plantation d'une haie indigène ;*
- *Installation de bancs de repos ;*
- *Réalisation de panneaux didactiques sur la préservation du site et de sa biodiversité.*

Projet « Réalisation d'un bac d'Incroyables comestibles et sensibilisation des habitants du quartier à une alimentation saine et locale rue Florent Joannès »

Proposé par l'ASBL « Savoir planter les choux », le projet vise à installer un bac d'incroyables comestibles sur le trottoir le long de la maison de quartier implantée Rue Florent Joannès. Le concept d'incroyables comestibles vise à créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, engagée et inclusive.

Estimé à 1.000 €, le projet comprend la réalisation en interne d'un bac en bois, les premières plantations et la réalisation de fiches pédagogiques. La gestion des plantations incombera ensuite au demandeur, dans le cadre d'une dynamique citoyenne à instaurer.

Les projets vont maintenant être mis en œuvre par les services communaux (merci à eux), en collaboration avec les porteurs de projets et la commission de sélection.

Intéressés ? Intrigués ? Que feriez-vous pour améliorer votre quartier et le cadre de vie des habitants de Saint-Nicolas ? Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue l'an prochain !

Le budget participatif ?!?

Un budget participatif, c'est un outil qui permet aux habitants et associations locales d'être impliqués dans l'affectation d'une partie du budget communal (20.000 € en 2022).

Pour la première fois, un tel dispositif a été lancé sur notre commune. L'objectif est de développer la participation des citoyens et leur implication dans les enjeux locaux, tout en améliorant le cadre de vie communal.

Une commission, elle-même composée de citoyens volontaires, a étudié les dossiers sur base d'avis des services communaux. Confrontés aux réalités vécues par nos élus (contraintes financières, arbitrages etc.), ses membres ont tranché et ont retenu les projets ci-dessus.

Pour ne rien rater sur le budget participatif, rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.saint-nicolas.be/vie-communale/vie-pratique/budget-participatif>

PIC & PIMACI :

DECOUVREZ LES INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES PREVUS POUR 2022-2024 !

La Wallonie a établi un Fonds régional pour les investissements communaux. Ce fonds est utilisé pour accorder à chaque commune, pour une période déterminée, une dotation dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser certains investissements publics. Les communes bénéficient d'un certain montant connu à l'avance, qui leur permet de réaliser les investissements publics les plus judicieux.

Sur base de l'enveloppe qui leur est accordée, les communes doivent établir, en toute autonomie, un plan d'investissement communal (PIC) pour deux périodes consécutives de trois ans chacune couvrant la législature communale. Il s'agit ici du PIC 2022-2024, le deuxième de la mandature.

La partie subsidiée du montant total des travaux repris au PIC doit être au minimum de 150 % et, au maximum, de 200 % de l'enveloppe allouée : il faut prévoir plus de projets que ceux qui seront effectivement réalisés.

Cette année, au plan d'investissement communal (PIC) se greffe le plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité 2022-2024 (P.I.M.A.C.I.).

Pour 2022-2024, les montants attribués à la commune de Saint-Nicolas sont les suivants :

- 1.410.240,24 € pour le PIC ;
- 261.347,2 € pour le PIMACI.

Pour l'année 2022, les projets visent à

- la réfection de la rue Buraufosse : rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'égouttage
- l'aménagement de la place Vandervelde (fond des rues) avec création d'un parking rue Lhoneux : aménagement du parking existant Place « Fonds des rues » et réduction de la largeur des voiries avec création de parkings en épi et un trottoir indépendant ainsi que démolition de garages et création d'un parking dans l'impasse n°250->n°280 (Rue Lhoneux)
- l'aménagement du parking de la rue Pasteur et de son éclairage public : aménagement du parking (stationnement voitures et vélos, plantations, éclairage, cheminement piéton,...) et des trottoirs le bordant avec aménagement conforme de l'arrêt de bus
- l'aménagement « clôture et cheminement » de l'extension du cimetière de Tilleur : création d'allées principales drainantes et d'allées secondaires enherbées.

Pour l'année 2023, les projets visent à

- la réfection et aménagement de la rue Aux Cailloux : réfection des trottoirs, remplacement de la couche d'usure et réfection de l'égouttage
- l'amélioration de la rue de l'Indépendance : rénovation de la voirie, des filets d'eau et de l'égouttage
- la réfection des trottoirs de la rue Murebure : réfection des trottoirs, remplacement des éléments linéaires, purges de fondation et raclage/pose de la voirie

Pour l'année 2024, les projets visent à

- la réfection des trottoirs des rues Kennedy et King et l'aménagement sécuritaire du carrefour de ces deux rues : soit la réfection des trottoirs et des éléments linéaires des rue Président Kennedy et M.L. King ainsi que l'aménagement sécuritaire du carrefour de ces deux rues
- la réfection de trottoirs et l'aménagement cyclo-piéton rue Chantraine : réfection des trottoirs côté n° pairs ainsi que création d'un parking longitudinal avec création d'un cheminement cyclo-piéton côté n° impairs
- l'éclairage public du parking de la rue Ferrer : rénovation de l'éclairage public du parking
- la liaison cyclo-piéton Ravel ligne 210 vers le site du Bonnet : établissement d'un tapis de béton type Ravel et aménagement des traversées de chaussées



LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04.234 66 53.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Depuis maintenant quelques années, le service de la culture et les bibliothèques communales proposent des soirées d'initiation aux jeux de société modernes.

Le concept est simple : passer une soirée agréable et conviviale en (re)découvrant le plaisir de jouer aux jeux de société. L'activité est accessible aussi bien aux débutants qu'aux joueurs expérimentés ! De nombreux animateurs sont présents

sur place pour vous apprendre les règles des jeux proposés.

Cette activité est gratuite. Cependant, il est important de s'inscrire au préalable, au plus tard le lundi qui précède la soirée, par email à l'adresse sainnicolasd6@gmail.com pour pouvoir planifier au mieux ces soirées.

Un jeudi soir par mois à 19h30 – Prochaines séances :

15 septembre, 27 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2022.

À la Salle culturelle de Montegnée – Place Cri du Perron, 24 à Saint-Nicolas

Infos : 04.234.66.53 ou par email à sainnicolasd6@gmail.com

Accessible à partir de 14 ans. Les mineurs doivent cependant être accompagnés d'un adulte.



HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis plusieurs années maintenant, les enfants et les parents sont nombreux à assister aux séances « heures du conte » à la Bibliothèque des Botresses. Ces rencontres ont lieu un samedi par mois. Si vous souhaitez passer un agréable moment avec votre/vos enfant(s),

n'hésitez pas à venir écouter les chouettes histoires racontées par Mme Marie-Térèse et Mme Valérie. Cette activité est gratuite, sans inscription.

Un samedi par mois à 11h30.

**À la Bibliothèque des Botresses
Rue des Botresses, 2 à Montegnée**

Infos : 04.267.70.41

(pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque).

Pour les enfants de 2 ans et demi à 5 ans (environ).



VENTE DE LIVRES DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES – 9^e ÉDITION

Amoureux de la lecture et des livres, vous pourrez chiner et trouver votre bonheur ! Des centaines de livres à mini-prix issus des collections de nos bibliothèques et de dons. Du 23 octobre au 6 novembre 2022 (pendant les heures d'ouverture de la Maison des Terrils).

À la Maison des Terrils
Rue Chantraine, 161 à Saint-Nicolas.
Infos : 04.234.66.53.



+ de 2000 Livres !

MAISON DES TERRILS
Rue Chantraine, 161 à 4420 Saint-Nicolas

Du 23 oct. au 6 nov. 2022

9^{ème} GRANDE VENTE DE **LIVRES D'OCCASION**
des bibliothèques communales de Saint-Nicolas



1 livre : 0,50 € / 3 livres : 1,00 €

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi et dimanche de 10h00 à 18h00



Infos : 04.234.66.53
Mail : bibliotheques@saint-nicolas.be

7,10 €

Le plat

0,90 €

La soupe

Le Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **20 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be



Notre service est plus qu'une livraison, c'est un rendez-vous.



COMMENT ÉLIMINER DE FAÇON ÉCOLOGIQUE LES ASTICOTS DANS LES CONTENEURS



1. Vinaigre blanc

Versez le long des parois et au fond de la poubelle du vinaigre blanc pur. Ramassez les asticots morts et jetez-les dans un sac poubelle.

2. Sel

Versez dans le fond de la poubelle une bonne couche de sel. Ramassez les asticots morts et jetez-les dans un sac poubelle.

3. Eau bouillante

Versez de l'eau bouillante le long des parois de la poubelle. L'eau bouillante élimine rapidement et efficacement les asticots. Ramassez les asticots morts et jetez-les dans un sac poubelle.

Nettoyer avec des produits naturels ?

Les produits indispensables :

1. Eau
2. Microfibre
3. Vinaigre
4. Bicarbonate de soude
5. Cristaux de soude
6. Savon noir
7. Savon de Marseille

Les autres produits écologiques :

1. Huiles essentielles
2. Percarbonate de soude
3. Jus de citron
4. Sel
5. Huile de lin

Le nettoyant multi-usage écologique

1) Ingrédients et matériel

Pour 1 litre de produit, il faut :

- **De l'eau** - On l'ajoute pour diluer les ingrédients et avoir un plus grand volume de produit.
- **2 c.à.s. de savon écologique** - On choisit du savon noir ou du produit multiusage concentré, écologique et labellisé... Il va nettoyer et dégraisser les surfaces.
- **1 c.à.s. de bicarbonate de soude** - Le bicarbonate de soude renforce l'action du savon et dégraisse.
- **Facultatif** : 10 gouttes d'huile essentielle (citron, pin ou lavande), à utiliser si l'odeur du savon est vraiment un frein pour passer le cap.
- Une bouteille ou un flacon d'un litre
- Un entonnoir pour éviter d'en mettre partout

2) Préparation :

1. Remplir la bouteille à 3/4 d'eau tiède
2. Ajouter le bicarbonate et mélanger
3. Ajouter l'huile essentielle
4. Verser le savon
5. Fermer la bouteille et secouer
6. Compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois
7. Étiqueter la bouteille

3) Utilisation

Ce produit fait maison permet de nettoyer une multitude de surfaces :

- Sur les plans de travail, tables, éviers, baignoire, frigo... : on vaporise, on frotte à l'éponge puis on rince.
 - Sur les sols : on ajoute un bouchon de produit dans un seau d'eau.
- Bien agiter le flacon avant l'emploi.

Le nettoyant multi-usage se conserve plusieurs mois à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Temps de préparation : 3 minutes

Prix : entre 0,15 et 0,50 € / litre.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

JOURNÉE « O DÉCHETS »

Quand :

Le dimanche 2 octobre 2022
de 10 heures à 17 heures

Où :

À la salle culturelle de Tilleur
rue F. Nicolay 665 à Saint-Nicolas

JOURNÉE DE L'ARBRE

Quand :

Le samedi 26 novembre 2022
de 8 heures à 12 heures

Où :

A la Maison des Terrils
rue Chantraine 161 à 4420 St-Nicolas



**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h
91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07



SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Nous avons besoin de vous pour les aider !

-  Nous accueillons plus de 5.000 animaux par an dans nos 3 refuges. Durant toute la durée de leur séjour chez nous, nous veillons à leur bien-être et à leur santé.
-  Nous recherchons les propriétaires des animaux perdus et nous trouvons de nouvelles familles aux animaux abandonnés.
-  Grâce à notre ambulance animalière disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24, nous portons secours aux animaux perdus et blessés dans de nombreuses communes proches de nos refuges.
-  Nous travaillons à diminuer le nombre d'animaux qui arrivent chaque année en refuges grâce à la stérilisation, l'identification et la sensibilisation. Parallèlement, nous aidons à faire changer les législations pour mieux protéger les animaux.
-  Notre service Inspections intervient pour des animaux signalés négligés ou maltraités dans toutes les communes avoisinant nos refuges.

Nos besoins financiers sont énormes et vous pouvez nous aider à réaliser nos objectifs !

Les petits ruisseaux forment les grandes rivières !

BE16 2400 0200 5274

La SRPA dans votre testament ?

C'est notamment grâce à l'aide des personnes sensibles à la cause animale qui rédigent leur testament en notre faveur que nous pouvons mener toutes ces actions et bien d'autres encore.

Contactez-nous par e-mail pour tout renseignement ou pour convenir d'un rendez-vous. Nous sommes à l'écoute de vos questions et de vos souhaits en toute confidentialité.

 direction@srpa.net

SRPA asbl - Rue Bois Saint Gilles 146 à 4420 Saint-Nicolas



Sauver
Respecter
Protéger
Aimer

www.srpa.net



ÉCOLOGIE DES ABEILLES SAUVAGES

Les abeilles sont les pollinisateurs principaux des plantes à fleurs (sauvages ou cultivées) de nos régions. A l'état larvaire comme à l'état adulte, les abeilles se nourrissent de pollen et de nectar qui leur assurent respectivement l'apport en protéines et en sucres. Les abeilles présentent une très grande diversité de couleurs, de formes, de tailles mais aussi et surtout

d'écologies!

Par exemple, les espèces d'abeilles présentent une grande diversité de **cycles de vie** et de niveaux de **socialité**. Certaines espèces sont solitaires comme les osmies, d'autres sont sociales comme l'abeille mellifère ou les bourdons, mais il existe un continuum entre les deux, avec des espèces commensales, semi-sociales, etc... D'autre part, certaines espèces sont dites cleptoparasites car elles se développent au dépend de leur espèce hôte : citons par exemple les abeilles-coucous comme les *Nomada* et les parasites sociaux comme les *Psithyrus*.

Les abeilles sauvages présentent différents **types de nidification** : certaines espèces nichent dans le sol alors que d'autres vont privilégier le bois tendre ou mort, les tiges creuses ou les tiges à moelle (que l'on peut retrouver dans les hôtels à insectes), les anfractuosités naturelles ou artificielles, avec ou sans matériaux de construction. D'autre part, les espèces d'abeilles sauvages montrent des différences au niveau de la **période et la durée d'activité** : l'Osmie cornue ne vit que quelques semaines au printemps alors que le Bourdon terrestre vit plusieurs mois et vole durant toute la belle saison.

Enfin, les abeilles sauvages ne butinent pas forcément les mêmes fleurs et un gradient de **spécialisation alimentaire** peut être mis en évidence. Les espèces dites "généralistes" butinent une large gamme de plantes à fleurs, mais certaines espèces ont une forte préférence pour une famille de plantes bien précise. Les espèces dites "spécialisées" quand à elles ne butinent qu'une seule famille/espèce de plante à fleurs et dépendent entièrement de cette ressource.



© M. Drossart - Le très répandu bourdon terrestre (*Bombus terrestris*), une espèce d'abeille sociale.



© M. Drossart - L'osmie cornue (*Osmia cornuta*), une espèce d'abeille opportuniste qui profite de l'installation massive d'hôtels à insectes dans nos espaces verts pour nidifier.



© M. Drossart - Sentinelle gardant le nid (*Lasioglossum marginatum*). Cette espèce est semi-sociale et se caractérise notamment par un partage de tâche entre les femelles d'une même génération (pondeuses, ouvrières, sentinelles).

© C. Seignez - La nomade jaune (*Nomada flava*), une espèce d'abeille coucou (cleptoparasite) qui pond et récolte ses ressources alimentaires (pollen et nectar) dans le nid de son hôte.



Auteurs :

Maxime Drossart & Morgane Folschweiller

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



SAPOLL

Sauvons nos pollinisateurs
Samenwerken voor pollinators

SAPOLL



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be

OPTIQUE Actuel
UN NOUVEAU LOOK

Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu
Cérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

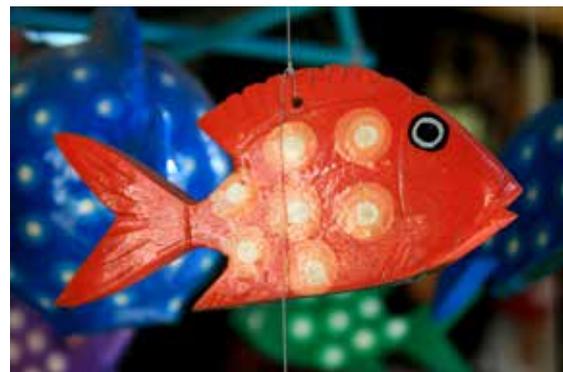
Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée



ATELIER PAPIER MÂCHÉ

Depuis le 25 avril 2022, le service social organise un atelier initiation au papier mâché tous les lundis de 14h à 16h, à la salle Astérix : rue Bureaufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas. Nous accueillons tous nos aînés autour d'une activité ludique et créative. Petit moment de convivialité autour d'un petit goûter.

Inscriptions souhaitées au service social : 04.254 20 66.



LE VOLONTARIAT

Le volontariat c'est quoi ?

- Le volontariat est une activité faite au profit d'autrui ou de la collectivité, en dehors du cadre familial ou amical.
- Le volontariat est une activité exercée
 - Gratuitement
 - Librement
 - Au profit d'autrui
 - Dans un cadre organisé



Exemple :

Des seniors qui donnent des coups de pouce ponctuels à d'autres seniors, sans aucune contrepartie. Ces coups de pouce peuvent être divers et variés: changer une ampoule, déplacer un tapis, déblayer la neige, un accompagnement lors de visites diverses, se balader dans le quartier, partager un café, aller au cinéma, etc,

Mais c'est aussi :

Faire de nouvelles rencontres :

- Il est parfois difficile pour certaines personnes de faire de nouvelles rencontres. Le bénévolat offre une excellente façon de rencontrer des gens qui ont des intérêts similaires et qui se soucient des mêmes choses que vous. Cela peut permettre également d'établir un contact avec des gens différents de ceux que vous croisez au quotidien.

Vous épanouir :

- Tant psychologiquement que physiquement : le volontariat augmente votre confiance en vous, en valorisant votre bon travail pour la communauté et en rencontrant de nouvelles personnes.
- Combattre la dépression

Stimuler le bonheur :

- Car aider les autres peut apporter le bonheur dans votre vie.
- Travailler en équipe à aider autrui peut donner un sens à votre vie.

Plus que jamais, la crise sanitaire a restreint drastiquement le « lien » humain, garde-fou face à l'isolement, à la détérioration de la santé mentale.

La SOLIDARITE est une valeur qui interpelle d'autant plus les acteurs sociaux.

Ainsi, dans le cadre de la vaccination, nous avons pu commencer à développer ce concept en comptant particulièrement sur la disponibilité d'un bénévole pour faire face aux nombreuses demandes de transport de nos aînés.

Vous avez envie d'apporter, partager vos talents et vos connaissances au bon fonctionnement de votre commune, ou d'avoir un bénévole à vos côtés ?

Alors le volontariat est fait pour vous !

Le volontariat ça vous parle ?

POUR NOUS CONTACTER : **Lidia Fringuellini – Sandrine Switten – Yvette Herrent**
Et toute l'équipe du Service Social Tél : 04.254.20.66

BANQUETS COMMUNAUX DE PENSIONNES

Cette année, enfin, il nous est agréable de renouer avec la tradition. C'est ainsi que notre Administration Communale a eu le plaisir d'inviter toutes les personnes pensionnées au BANQUET POUR PENSIONNES qui se déroulera dans le courant des mois de septembre et octobre.

Nous serons heureux de partager avec vous quelques instants de détente et de bonne humeur autour d'un repas suivi d'un spectacle musical. Le repas avec vin et eau ainsi que le spectacle musical sont offerts gracieusement par l'Administration Communale.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous pouvez adresser dans les meilleurs délais le talon d'inscription au service social de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal 63 à 4420 Saint-Nicolas.

Au plaisir de vous y rencontrer, de partager ce bon moment et d'être à l'écoute de vos préoccupations.



Talon d'inscription à nous renvoyer

Nom : Prénom :

N° tél. : Date de naissance :

Rue : N° :

C.P. : **4420** Localité : **Saint-Nicolas**

2^{ème} personne conjoint ou concubin habitant Saint-Nicolas :

Nom : Prénom :

N° tél. : Date de naissance :

OU

2^{ème} personne hors Saint-Nicolas payant **25,00 €** :

Nom : Prénom :

N° tél. : Date de naissance :

Le mardi 20.09.2022 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée

Le jeudi 22.09.2022 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée (Pansy)

Le jeudi 29.09.2022 à la Salle Culturelle du Fond des Rues pour les pensionnés de Saint-Nicolas

Le mardi 04.10.2022 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Saint-Nicolas

Le jeudi 06.10.2022 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Tilleur

Veillez cocher la date qui vous convient sachant que nous nous réservons la possibilité de vous inviter à une autre date en fonction des places disponibles dans les salles.

Quelques jours avant la date vous recevrez votre /vos ticket(s) d'entrée



AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine, à un tarif horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile des personnes pensionnées.

Coordinatrice : 04.254.71.93

TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 € / heure déductibles fiscalement

(coût réel de 8.10 € / heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92



TAXI SOCIAL / TAXI COURSE

Bientôt équipé pour la prise en charge PMR

Transport des personnes âgées et handicapées aux revenus modestes pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas.

(5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune de St Nicolas (majoré de 3,00 € pour temps d'attente).

CAR MOBIL 0491.40.87.49



SIMULATEUR DE CONDUITE

Le mardi 10 mai à la salle culturelle de Saint-Nicolas, le service social organisait une après-midi à l'intention des Aînés qui souhaitaient tester leurs réflexes.

Nous avons le privilège de recevoir ce jour l'ASBL FEDEMOT, attentive à la sécurité et à la mobilité de tous qui a présenté un exposé sur les dangers de le route, ponctué d'essais de conduite pour chaque participant sur un simulateur. Celui-ci impressionnant de réalisme, les mettait dans diverses situations testant leurs réflexes.

Les participants ont ainsi beaucoup échangé leurs expériences et craintes,

dans une ambiance joyeuse qui s'est clôturée par un goûter offert par le service social.





SOUTIEN AU TELEVIE 2022

Le lundi 5 mai dès l'aube, les assistantes sociales du service social communal, entourées de quelques sympathisants et enfants en compagnie de l'équipe RTL,

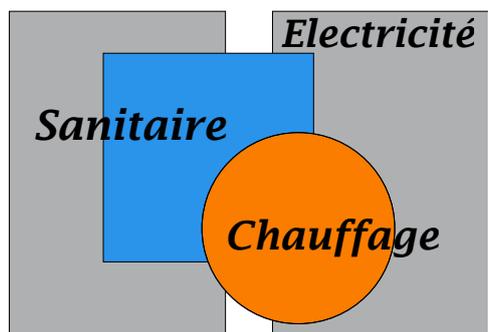
guettaient dans le bas de Tilleur, le passage de Ludovic Daxhelet à bord de son cuistax accompagné des chercheurs de l'Université de Liège, lesquels nous ont fait le plaisir d'une sympathique halte.

Le service social a ainsi manifesté son fidèle soutien au Télévie et à la recherche contre le cancer et reprendra dès le début 2023 ses activités habituelles.

Un souper avec spectacle inaugurera cette reprise à la salle culturelle de Montegnée, le vendredi 3 février 2023, suivi du traditionnel tournoi de volley au Hall Omnisport de Montegnée.

Ainsi, nous faisons appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer activement à la préparation et réalisation de ces activités et rejoindre le Comité Télévie de Saint-Nicolas.

Nous sommes joignables au 04.254.20.66



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

- Dépannage

BON DE 5€

Valable pour tout nouveau client
sur un rendez-vous pris entre :

le 01/09/21 et le 31/10/2021
(Sur présentation de cette annonce)

C'est la rentrée !

N'attendez pas le froid ou une panne, pour faire :

" L'entretien de votre chaudière "

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT → 136,80 €* (HTVA)

ENTRETIEN CHAUDIERE à GAZ → 108,49 €* (HTVA)

Choisir MORGANTE, c'est choisir un travail de qualité.

N'hésitez plus, contactez-moi :

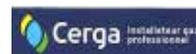
0496 / 12.55.22

Email: ets.morgante@gmail.com

GAZ – MAZOUT– ENERGIE RENOUVELABLE

*Ce prix comprend : déplacement, nettoyage chaudière et brûleur, ramonage cheminée, test de combustion, attestation d'entretien, main d'œuvre.

Technicien agréé par la région wallonne / Installateur qualifié



MORGANTE Salvatore SRL ne peut être tenue pour responsable en cas d'erreurs d'impression.



PRIME COMMUNALE POUR L'UTILISATION DE LANGES LAVABLES

Afin de favoriser l'utilisation de langes lavables pour les bébés et enfants en bas âge, le Collège et le Conseil communal ont mis en œuvre un règlement permettant l'octroi d'une prime.

Cette action s'inscrit dans la prévention en matière de collecte et de tri des déchets sachant qu'un bébé produit en moyenne 400 kg par an de langes jetables pendant deux ans et demi, soit au total une tonne de déchets et représente également un impact non négligeable dans le budget de la naissance d'un enfant.

Cette problématique s'aggrave avec l'évolution de la composition des langes jetables qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques, soit 45 % des indésirables dans la gestion des déchets organiques.

Le meilleur déchet étant celui qui n'existe pas, le linge lavable et réutilisable reste le moyen le plus écologique et économique de changer un enfant.

Ainsi, cet impact pour notre environnement justifie d'aider sans attendre les ménages de Saint-Nicolas à contribuer aussi à la sécurité sanitaire et au meilleur développement des bébés car les langes jetables offrent de nombreux avantages pour leur confort et leur santé.

Dans la mesure où ces couches lavables coûtent au final moins cher que les couches jetables mais que, contrairement aux couches jetables dont le coût des familles est échelonné sur environ trois années, les couches lavables nécessitent une dépense importante dès la naissance, ce choix pourrait empêcher les familles de les utiliser.

Les mère, père ou tuteur légal, des enfants inscrits dans la commune de Saint-Nicolas sont invités à introduire une demande de prime au moyen d'un formulaire, disponible à l'administration communale ou sur son site internet, accompagné de la ou des factures d'achat datée(s) d'au maximum trois mois avant la naissance jusqu'à la date anniversaire des 2 ans et demi de l'enfant.

Cette prime correspond à 50% des factures d'achat des couches lavables qui ne peuvent être antérieures au 31/12/2021 avec un maximum de 125,00 € et une seule demande pourra être introduite au service social de l'administration communale, 3^e étage.

Pour tous renseignements complémentaires :
les assistantes sociales sont à l'écoute des parents au 04.254.20.66

INTRADEL sensibilise et forme régulièrement aux langes lavables
Pour suivre leurs activités, rendez-vous sur leur site internet :

www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables



FAIRE LE POINT SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le recours aux langes lavables permet d'économiser des matières premières nécessaires à la production de langes jetables et de réduire considérablement les quantités de déchets que ces langes jetables produisent.

Moyennant quelques précautions au niveau de l'entretien, l'impact écologique lié aux langes lavables est mineur. C'est pourquoi, il est très important d'adopter des gestes éco-responsables afin de garantir un impact minimal :

- ▶ Lors du lavage traditionnel avec de la poudre correctement dosée, faites un cycle à basse température, 40/60°C, vous diminuerez la facture énergétique et écologique.
- ▶ Faites un geste pour votre portefeuille et la planète : faites sécher les langes à l'air libre et évitez de les repasser.
- ▶ Combinez la récolte de l'eau de pluie ainsi que l'installation de panneaux solaires aux langes lavables : bénéfices écologiques et économiques garantis.
- ▶ Privilégiez une machine aux normes écologiques (A, AA+) et lavez à pleine charge.

TRUCS ET ASTUCES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

- ▶ Munissez-vous d'un seau à couvercle près de votre machine à laver. Vous aurez ainsi un lieu de stockage sans odeurs pour vos langes en attente du lavage.
- ▶ Prévoyez un stock de 20 langes lavables et faites une lessive tous les 2 ou 3 jours.
- ▶ Lavez vos langes qui auraient perdu leur efficacité absorbante avec 1 tasse de vinaigre blanc et 1 à 3 cà.s. de cristaux de soude afin de dégraisser et améliorer leur qualité.
- ▶ Les selles sont immédiatement éliminées (papier jetable dans les toilettes ou dans le conteneur vert des déchets organiques) pour éliminer les odeurs.



Port de Herstal, Pré Wigi 20
4040 HERSTAL
TÉL : 04/240 74 74 • Fax : 04/248 11 42
www.intradel.be • info@intradel.be

SOURCES :

- Fiche fiche réalisée par Bruxelles Environnement
- Pourquoi utiliser des langes lavables?, page 44 2011 en collaboration avec l'association de la TONE.
- Fiche technique de l'Agence de l'Environnement et de la Métropole de l'Europe sur les impacts environnementaux des machines pour bébé (juin 2010)

LANGES LAVABLES

L'ALTERNATIVE À LA TONNE DE JETABLES !



LE RETOUR DES LANGES LAVABLES, UNE UTOPIE ?

Enfin la conquête de la grande-nous, le geste écologique et économique est devenu l'alternative écologique, économique et anti-déchets ! C'est la solution à la production énorme de déchets que génèrent les langes jetables.

Environnement aux deux sens, les langes lavables sont préférées et choisies, toutes d'emploi que les jetables. Leur entretien est beaucoup plus simple avec la large gamme de produits. Les langes lavables sont confortables et sûres, en matière de matières naturelles. Elles offrent une protection imperméable et préviennent les problèmes de maux.

Le linge lavable est composé :

- ▶ d'une partie absorbante (la couche) faite de cellulose et de fibres synthétiques ou naturelles.
- ▶ d'un feuillet biodégradable (la toile) qui permet de sécher plus vite les langes et de les jeter dans les toilettes ou dans la poubelle sans pour autant être toxiques.
- ▶ d'une couche de protection imperméable ou respirante et étanche.

Les matières naturelles utilisées pour les langes lavables sont plus saines, plus sûres et plus respectueuses pour les enfants. Elles sont plus durables, plus résistantes et plus faciles à nettoyer. Elles assurent un bon confort de l'enfant.



DIMINUER CONSIDÉRABLEMENT SA QUANTITÉ DE DÉCHETS GRÂCE AUX LANGES LAVABLES

De 0 à 2,5 ans, un enfant aura besoin de environ 2000 langes jetables soit environ une tonne de déchets. Si l'on utilise par contre des langes lavables, l'enfant aura de 30 à 70 langes lavables qui génèrent 150 kg de déchets (soit environ 85% d'économie de déchets).

En plus, au lieu des langes jetables qui pèsent en moyenne 10 grammes par pièce, les langes lavables pèsent en moyenne 30 grammes. Elles sont donc plus durables et plus résistantes. Elles sont donc plus économiques et plus respectueuses de l'environnement.



UNE TONNE DE DÉCHETS PAR ENFANT !

ÉCONOMISER AVEC LES LANGES LAVABLES

JETABLES

Il faut un nombre élevé de couches pour un bébé utilisera, en moyenne, 6 ou 7 couches par jour jusqu'à sa première année. Cela équivaut à environ 6.000 langes. Un linge jetable coûte approximativement 0,30 €. Cela fait donc un coût de 1.800 € par enfant, jusqu'à sa première année. À cela s'ajoute le coût des poubelles.

LAVABLES

Quant aux langes lavables, l'investissement de départ est certes important, mais vite rentabilisé et encore plus à partir du deuxième enfant du fait de leur réutilisabilité. L'enfant utilisera entre 20 et 40 langes lavables jusqu'à ses 2 ans et demi. En fonction du nombre de langes, on peut économiser des centaines de dollars. L'investissement de la machine à laver et du séchoir à linge est également compris entre 800 € et 1200 € mais avec l'avantage de la réutilisation pour plusieurs enfants.

5. Investissement de base vous rentabilisé d'autres couches lavables :

- ▶ Augmenter votre confort avec vos langes lavables en localisant les langes lavables dans les lieux où vous êtes le plus souvent. Cela vous permet de les laver plus facilement et plus souvent. Les prix des langes lavables à l'achat sont élevés, mais les langes lavables sont plus économiques à long terme que les langes jetables.
- ▶ Prendre des langes lavables et les utiliser dans les langes lavables est un investissement qui vous permet de les utiliser plus souvent et plus facilement.
- ▶ Une bonne idée de l'achat : l'achat de langes lavables dans le cadre de naissance.
- ▶ Il est une bonne idée de l'achat de langes lavables dans le cadre de naissance.

Prenez soin de votre bébé et de l'environnement en utilisant des langes lavables.



LA SANTÉ

Le jeudi 21 avril, la conférence « Un temps pour soi tout en douceur » a rencontré un beau succès.

Une trentaine de citoyens ont pu découvrir que le rire pouvait être une bonne thérapie.

En collaboration avec le service de promotion de la Province de Liège, quatre conférencières sont venues faire découvrir à nos citoyens le Yoga du rire et l'auto massage.

Deux ateliers « bien-être » ont été organisés afin de rendre cet après-midi agréable.

L'ambiance et les fous rires étaient au rendez-vous et les participants ont partagé un goûter offert par le service santé de la commune.



SACS POUBELLES GRATUITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'INCONTINENCE

Suite à l'instauration des conteneurs, les personnes souffrant d'incontinence ont bénéficié des mesures sociales d'accompagnement liées à la taxe déchets.

Ainsi en 2021, 112 personnes ont bénéficié d'un coup de pouce de la commune pour les aider à faire face à une situation d'incontinence diurne et/ou nocturne justifiant l'usage de protections corporelles individuelles.

L'évacuation de ces déchets lourds impacte financièrement ces utilisateurs. Aussi, le service social accorde la distribution gratuite de 52 sacs de 60 litres par année, à ces personnes souffrant d'incontinence. Suite à leur première demande, chaque début d'année, ils recevront l'attestation à leur domicile pour retirer les sacs à l'accueil de l'administration.

Il convient pour les personnes concernées de se présenter au guichet du service social, accessible tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, sauf le vendredi après-midi, munies d'un certificat circonstancié établi par un urologue. Une personne de l'entourage peut effectuer les démarches munie de la carte d'identité de la personne intéressée et de ce certificat, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

MAISON GELAES
ELECTROMENAGER - POELERIE – SANITAIRE



Vente et dépannage : BEKO
Entretien foyer gaz
Vente bonbonnes de gaz

Rue de la Fontaine 34
4420 Saint Nicolas

Tél : 04 233 86 93
GSM : 0499 20 68 70

LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : **Hall Omnisports de la rue Pasteur.**

Tous les mercredis de 10 à 11h00

A Montegnée : **Salle de fitness rue Paul Janson.**

Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 11h45

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04.254.71.39.

Reprise le mercredi 7 septembre

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période des vacances estivales, le service des sports a maintenu en place des centres de plein air en ayant pris toutes les dispositions et les recommandations afin de garantir la sécurité de chacun.

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, à l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et à l'école maternelle de la Coopération (3 à 5 ans).

Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps, du 2 au 12 mai 2023.

Renseignements : Service des Sports au 04.254.71.39

et sur le site de l'administration communale de Saint-Nicolas (sports et loisirs).

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 100 personnes assises. Elle est également équipée d'une cuisine professionnelle, d'un bar, d'une machine à café, de tasses et de verres.

Prix de la location: 300,00 €

**Renseignements : Service des Sports
04.254.71.39**

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



VACANCES SPORTIVES

Durant la période de vacances estivales, le service des sports a maintenu en place les vacances sportives (04/07 au 08/07 et 08/08 au 12/08) en ayant pris toutes les dispositions et les recommandations afin de garantir la sécurité de chacun.

Participez aux prochaines vacances sportives qui seront organisées par le service des sports!

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- Toussaint : du 24 au 28 octobre 2022

- Noël : du 26 au 30 décembre 2022

Renseignements et inscriptions :

Service des Sports : 04.254.71.39

et sur le site de l'administration communale de Saint-Nicolas (sports et loisirs).

JE « MARCHE NORDIQUE »

*Un sport doux aux bienfaits complets pour une santé tonique. La santé et la convivialité avant tout !
A qui s'adresse la marche nordique :*

*Cette discipline s'adresse à tous les publics, pour le loisir comme pour le côté sportif.
Pas besoin d'être sportif de haut niveau, le programme débute du niveau zéro, dans le respect du rythme de chacun, et vous profiterez d'une dynamique de groupe.*

La marche nordique est un sport aux multiples bienfaits :

- **le renforcement musculaire global ;**
- **la lutte contre le cholestérol et l'hypertension artérielle.**
- **elle renforce le système immunitaire;**
- **elle réduit le stress ;**
- **elle améliore les capacités cardio-vasculaires ;**
- **elle brûle les graisses ;**
- **elle booste l'humeur ;**
- **etc ...**

La session printemps 2022 s'est terminée le 17 juin dernier avec la remise des diplômes suivie d'un apéritif et d'un repas convivial.

Cette année encore, pas loin de 50 participants ont été initiés à cette pratique et sont devenus au terme des 12 semaines d'entraînement des marcheurs nordiques confirmés.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la sessions automne 2022 qui débutera le mardi 13 septembre. La séance d'information aura lieu le lundi 5 septembre à 19h00 au Hall Omnisports de Montegnée.

Nous vous invitons à consulter le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas – Sports et Loisirs – marche nordique.

Vous y trouverez très bientôt les renseignements concernant la reprise des entrainements nous vous attendons nombreux!

Infos :

**Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.
Téléphone: 04.254.71.39**

E-mail: sports@saint-nicolas.be



JE COURS POUR MA FORME À SAINT-NICOLAS

Un projet du Service des Sports qui fait courir toute une commune !!!

« Je cours pour ma forme » est un projet d'initiation à la course à pied dont les objectifs s'éloignent de tout esprit de compétition. La santé et la convivialité sont les deux atouts

majeurs de ce projet.

« Je Cours Pour Ma Forme », ce sont deux sessions de 12 semaines d'entraînements par an, une au printemps et la seconde en automne, durant lesquelles les participants se donnent rendez-vous deux à trois fois par semaine sur le site du Bonnet. Ces séances sont encadrées par une équipe d'animateurs ayant reçu une formation adéquate pour amener au mieux chaque participant à l'objectif final: courir 5 ou 10 km !

À la fin de chaque session, un passage de brevet (de 5 ou 10 km) est organisé permettant aux participants de se rendre compte de leurs progrès accomplis !

Le repas de fin de session et la remise des brevets ont eu lieu le samedi 4 juin dernier dans une ambiance amicale et conviviale.

La session automne 2022 débutera le mardi 13 septembre à 19h00 sur le site du Bonnet. Nous organiserons une séance d'informations le mardi 6 septembre à 19h00 au Hall Omnisports de Montegnée où nous vous attendons nombreux.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « Je cours pour ma forme officiel » ou le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas – Sports et Loisirs - JCPMF, afin de vous tenir informés des événements à venir.

Infos :

Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.

Téléphone: 04.254.71.39

E-mail: sports@saint-nicolas.be



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio

Place Émile Vandervelde, 53c

4420 Montegnée

Tél. : 04/367.03.46

loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



- Centre de repassage
- Titres Services
- Aides ménagères à domicile
- Préparation de repas
- Courses ménagères.

Rue Adolphe Renson, 40b - 4420 Saint-Nicolas

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

04.246.90.09 - 0495.94.47.72



ACCUEIL TEMPS LIBRE

L'accueil extrascolaire constitue un enjeu primordial dans la société d'aujourd'hui.

Cette année, après plusieurs années de report forcé lié à la crise sanitaire de la COVID, nous avons voulu mettre à l'honneur le travail que réalisent avec cœur et passion les accueillantes avec nos enfants.

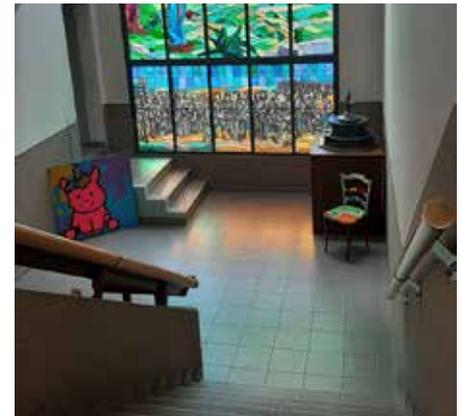
C'est ainsi qu'un projet d'exposition a rassemblé le service Accueil Temps Libre, le service de l'Instruction, tous les accueillants et les enfants du mercredi après-midi des écoles communales de Saint-Nicolas.

En 2020, le thème de l'exposition devait être « L'Art et l'Écologie ». Cette année, les enfants et leurs accueillantes ont créé un kaléidoscope des œuvres sur ce thème, mais pas que...

Du lundi 9 mai au vendredi 20 mai, l'Administration communale s'est donc parée des plus belles créations de l'Accueil Temps Libre.

Nous tenons à remercier vivement toutes les accueillantes (Bianca, Mireille, Gilda, Adriana, Yeter, Camille, Marine, Rachel, Carine, Samara, Betty et Camilla) pour leur investissement, leur travail passionné et le temps et l'énergie qu'elles ont consacré à ce projet. Merci à elles d'avoir favorisé le développement harmonieux et la socialisation de nos enfants.

Bravo aussi à tous ces enfants d'avoir participé avec autant de passion à ce beau projet et d'avoir réalisé ces magnifiques œuvres!



ENSEIGNEMENT COMMUNAL ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le service de l'instruction est très attentif aux valeurs démocratiques et au développement de l'enseignement communal qui doit ouvrir les portes à toutes et tous dans un esprit de respect et de progrès social.

Chers parents,

Nous comptons sur vous pour soutenir la démarche éducative et citoyenne de nos écoles.

« L'éducation d'un enfant reflète l'image miroir de celle de ses parents ».

Audrey HOFMAN, échevine de l'Instruction

Dans un monde en perpétuelle mutation, le rôle de l'école ne se limite pas à transmettre des connaissances mais développe avant tout des comportements qui permettront aux adultes de demain d'agir sur la société pour la rendre plus humaine, plus solidaire, plus responsable, plus tolérante, plus égalitaire, plus démocratique . . . la démocratie étant et restant une conquête.

L'enseignement communal de Saint-Nicolas est par excellence le **point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on **étudie**, où l'on **joue** ensemble, où l'on **partage** la vie de tous les autres enfants.

Écoles de la réussite, elles situeront l'enfant au centre de leur action éducative.

Les objectifs du projet éducatif :

- le développement de l'enfant dans sa totalité.
- la maîtrise des compétences.
- l'égalité des chances.
- la citoyenneté responsable.

En pratique, nos écoles communales vous proposent notamment :

- Fournitures classiques gratuites
- Un sac à dos (offert par les associations scolaires) aux enfants qui entrent en 1er année
- Gymnastique, sport et natation pour toutes les classes primaires
- Psychomotricité à l'école maternelle
- Cours de morale non-confessionnelle, religion catholique, protestante, islamique, orthodoxe, ... cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- Cours d'anglais de la 1ère à la 6ème année primaire
- Cours de musique au degré inférieur du primaire
- Garderie du matin (dès 7h ou 7h15) et une étude du soir de 15h30 à 16h30 et garderies jusqu'à 17h30
- Accueil extrascolaire le mercredi de 12h10 à 17h30

ATTENTION REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Calendrier scolaire 2022 - 2023





COMMUNICATION DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT :

Avis aux parents

La présente vous informe de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires annuels dès la rentrée scolaire 2022.

Cette réforme importante est une des mesures phares du Pacte pour un Enseignement d'excellence, qui vise à renforcer la qualité de notre enseignement, de la maternelle au secondaire, au bénéfice de tous les élèves.

C'est donc une année scolaire plus régulière et plus fluide que nous entamerons, à compter du **lundi 29 août 2022**.

Tous les types et niveaux de l'enseignement obligatoire sont concernés, ainsi que l'enseignement de promotion sociale et l'enseignement artistique à horaire réduit. Cette réforme, largement concertée avec les acteurs de l'enseignement et avec les secteurs du soutien aux familles et à la parentalité, et avec les représentants des autres secteurs d'activités concernés, remet l'élève au centre de l'organisation du temps scolaire.

Soutenue scientifiquement par les spécialistes (chronobiologistes, pédiatres), la réforme des rythmes scolaires rééquilibre le temps passé à l'école avec une alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congé, tout en conservant 14 semaines de vacances mieux réparties sur toute l'année. Exceptionnellement, il pourra être dérogé au strict principe de l'alternance 7/2 (en conservant un minimum de 6 semaines et un maximum de 8 semaines de cours), pour garantir le meilleur découpage possible, tenant compte des calendriers différenciés avec les autres Communautés. Le nombre total de jours de scolarité (entre 180 et 182) reste identique. Il y a moins de « jours blancs » et une attention particulière a été portée quant au fait de ne pas transformer les nouvelles périodes de vacances allongées en « congés-blocus » (pas d'évaluations au retour de vacances).

La durée des vacances d'hiver (Noël) et de printemps (Pâques) ne change pas, les vacances d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval) sont allongées d'une semaine et les vacances d'été sont raccourcies de deux semaines (début de l'année scolaire le dernier lundi d'août et fin le premier vendredi de juillet).

En plus de diminuer la fatigue tout au long de l'année, réduire les vacances d'été contribue à amenuiser les effets du décrochage scolaire, observés régulièrement à la rentrée des classes du fait d'une trop longue rupture avec l'école. Les nouveaux rythmes scolaires offrent un contexte éducatif plus équitable pour les élèves.

Pour vous accompagner dans ces changements, la Fédération Wallonie-Bruxelles a développé une foire aux questions et une page sur le site enseignement.be apportant les réponses aux questions les plus fréquentes sur le sujet.

Je vous souhaite d'ores et déjà une très bonne année scolaire 2022-2023.

**Caroline Désir, Ministre de l'Éducation
de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

RENTRÉE :

LE LUNDI 29 AOÛT 2022 – DES 8 HEURES.

Inscriptions :

Mercredi 24 août 2022 de 10 à 12 heures, **jeudi 25 août 2022** de 18 à 20 heures et durant les 15 premiers jours de septembre dans toutes les écoles.

Nous vous rappelons que depuis 2020 à 5 ans l'école est désormais obligatoire, les enfants de cet âge auront l'obligation de **fréquenter tous les jours** l'école maternelle !



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE**

**L'avenir,
ça se prépare
dès le plus
jeune âge.**

**À 5 ANS, L'ÉCOLE
EST DÉSORMAIS
OBLIGATOIRE**

PACTE ENSEIGNEMENT
POUR UN XCELLENCE

Plus d'infos ? www.enseignement.be / 0800 20 000

Éditeur responsable: Lise-Alyse VANDE, Administratrice générale de l'Enseignement, Avenue du Port 16 - 1000 Bruxelles



Audrey Hofman
Échevine

Rue d'ANGLEUR, 66 - Tél. : 0470.121.658

- 6 années primaires mixtes

**LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SONT ACCUEILLIS
PROVISOIREMENT RUE DES BOTRESSES.**



Rue des PEUPLIERS - Tél. : 04.247.09.69

- Enseignement maternel



Rue des BOTRESSES, 4 et 12 - Tél. : 04.263.70.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue de L'Espérance, 15 - Tél. : 04.263.92.96

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Emile Jeanne, 27 - Tél. : 04.233.95.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Pavé du Gosson, 460 - Tél. : 04.233.95.81

- Enseignement maternel



Rue de la Coopération, 70 - Tél. : 04.226.27.85

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Chiff d'Or, 9 - Tél. : 04.233.57.46

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



RENTRÉE SCOLAIRE



Quai du Halage, 55 - Tél. : 04.233.90.02

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Tout Va bien, 120 - Tél. : 04.252.62.75

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Av. F. Van Belle, 65 - Tél. : 04.233.71.01

- 6 années primaires mixtes
- Avenue des Platanes, 2 :
- Enseignement maternel



TRANSPORTS SCOLAIRES

Dès le **29 août 2022**

Le transport scolaire est organisé à destination des écoles

Coopération, Tout Va Bien, Halage et Chiff d'Or.

Gratuité du transport.

Un personnel d'encadrement qualifié accompagnera vos enfants durant le trajet.

PARCOURS n° 1

desservant les écoles **Tout Va Bien, Chiff d'Or et Halage :**

8h00	Place Saint-Nicolas	8h14	Rue du Centre
8h01	Ecole Coopération	8h15	Place Emile Vandervelde
8h01	Rue Ferrer	8h16	Rue Braconier
8h02	Rue Malaise	8h19	Rue Buraufosse
8h02	Rue Trixhes aux Agneaux	8h21	Rue du Horloz
8h03	Rue du Centre	8h22	Ecole Chiff d'Or
8h04	Place Vandervelde	8h25	Tilleur, gare
8h05	Rue du Centre	8h26	Tilleur, église
8h08	Rue Fontaine	8h27	Ecole du Halage
8h12	Ecole Tout Va Bien		
8h13	Rue de l'Hôtel Communal		

PARCOURS n° 2

desservant l'école **Coopération :**

8h14	Place Saint-Nicolas
8h15	Rue de la Libération
8h16	Rue du Centre
8h18	Place Emile Vandervelde
8h20	Rue Lhoneux
8h22	Rue Malaise
8h23	Rue Ferrer
8h26	Ecole Coopération



COURS D'ANGLAIS DANS TOUS LES DEGRÉS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Forts du succès des années précédentes, dans toutes les écoles communales de Saint-Nicolas, nos élèves, du degré inférieur et moyen du primaire, bénéficieront d'une heure d'anglais par semaine, intégrée dans la grille horaire. Ces cours sont financés par la commune et témoignent de sa volonté d'orienter notre enseignement vers le futur.

Le degré supérieur continuera à recevoir 2 heures de cours de langue subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).





NOS ÉCOLES À LA UNE

École Van Belle

Ce mardi 10 mai 2022, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année de l'école Van Belle se sont plongés dans l'histoire contemporaine de notre beau pays de Liège en allant visiter le Musée de la Vie wallonne. Ils ont également pu remonter le temps jusqu'à Antiquité et la Préhistoire en découvrant les dessous de la place Saint-Lambert à l'Archéoforum.

Une magnifique journée ensemble qui a permis à tous les enfants de concrétiser et consolider leurs apprentissages en éveil historique.



École Chiff D'Or

Dans le cadre du cours d'éveil historique, nous nous sommes rendus à la Maison de la Métallurgie à Liège.

Sur place, les élèves ont pu découvrir les différents mécanismes et mouvements des anciennes machines industrielles, ainsi que leur histoire et leur évolution.

En équipe, ils ont également pu réaliser des engrenages sous forme de défis proposés par notre guide.

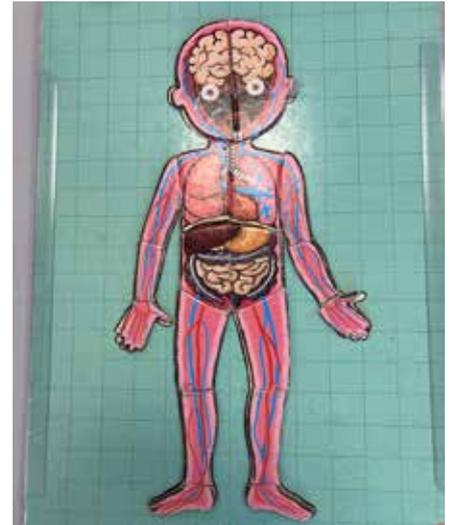
École des Botresses

Malgré la crise sanitaire de cette année, si nous devons faire un bilan des activités qui ont été réalisées à l'école des Botresses, on se rendrait vite compte que nous avons une panoplie d'activités à notre actif. Voici une liste non exhaustive de ce qui a été réalisé dans notre école :

- Baby steps
- Projet de Fruits et légumes à l'école (tous les enfants de maternelle et de P1-P2 reçoivent un fruit par semaine gratuitement)
- Classes vertes
- Projet patchwork avec l'académie musicale de Montegnée
- Achat de deux nouveaux tableaux interactifs (ce qui porte leur nombre à 9)
- Carnaval à l'école
- Excursion à Blegny mine
- Excursion à la ferme
- Animation sécurité routière et parcours à vélo
- Réalisation de « e-book » avec les enfants
- Excursion au Territoire de la mémoire
- Cap sciences

- Participation et victoire au tournoi de mini hockey organisé par les professeurs de gymnastique de Saint-Nicolas.
- Excursions de fin d'année (Plopsa, Forestia, ...)
- Fête scolaire avec château gonflable, barbecue, jeux, ...

Bien vite la rentrée scolaire pour de nouvelles aventures....





Académie de Saint-Nicolas

Inscriptions : en **Juin** et en **Septembre**

Danse

Classique dès 5 ans

Modern Jazz dès 10 ans

Musique

Cycle enfants dès 5 ans

Cycle adultes dès 14 ans

Formation musicale et instrumentale

Arts de la Parole

Eveil au théâtre dès 8 ans

Déclamation - Art Dramatique dès 12 ans

Tous les jours de 16h00 à 19h00

Mercredi de 13h30 à 19h00

Samedi de 09h30 à 12h30



www.academie-saint-nicolas.be

04/247.80.80

2 rue des Botresses 4420 Saint-Nicolas





L'ÉCOLE SAINT-LAMBERT

Un petit bout d'Afrique à l'école Saint-Lambert

L'école est un lieu d'apprentissages mais aussi un lieu d'ouverture sur le monde, sur la société. L'école, c'est un pont vers d'autres disciplines auxquelles nos enfants n'ont peut-être pas forcément accès.

Durant le mois de février, les élèves des classes maternelles ont eu la chance de participer à des animations musicales durant deux heures chaque vendredi. Ainsi, ils ont pu manipuler des djembés, réaliser un orchestre musical, apprendre de nouveaux mots de vocabulaire, approcher le rythme et découvrir plusieurs instruments typiques d'Afrique comme le balafon, la kora, les maracas, le Ngoni, ...

Grâce à ce projet, nous avons réussi à éveiller les enfants au monde musical de manière ludique et nous les avons fait entrer dans différentes cultures d'Afrique par un aperçu vivant de la richesse musicale de ce continent.



Pédicure médicale spécialisée
Chloé Maurice

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

0494/35.87.39

RUE D'ANGLEUR 54
4420 MONTEGNÉE



L'ÉCOLE SAINT-HUBERT



Notre école



Notre cour de récréation



Une classe de maternelle

Notre cour décorée



Le module des petits



La cour vue d'en haut



La cour des grands



Nos classes primaires

Notre potager



École multiculturelle





L'EMPLOI

Le Service Communal de l'Emploi de la Commune de Saint-Nicolas en collaboration avec La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale renforce sa proposition d'aide aux demandeurs d'emploi de l'entité.

Missions de L'Espace Emploi Saint-Nicolas :

- Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
- Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi, et ce, dans un souci de coordination sociale efficace.
- Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
- Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
- Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
- Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
- L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
- Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un des collaborateurs du service :

Françoise CLAESSENS

0495.94.80.90 – espace.emploi@saint-nicolas.be
Tout demandeur d'emploi de plus de 25ans.

Mauricette MICHEL

0476.96.56.99 – mauricette.michel@mirelasbl.be
Conditions MIREL
<https://www.mirelasbl.be/chercheur-demploi>

Jonathan OLIVIERI

0470.60.51.89 – jonathan.olivieri@saint-nicolas.be
Public 18/25ans
NEETS

Le Service est ouvert au public **UNIQUEMENT SUR RDV** :
du Lundi au Vendredi et se situe au 3^{ème} étage
de l'Administration Communale de Saint-Nicolas.
Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.





IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit impérativement s'adresser au service du commerce local, afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

Le service du commerce local organise également une ouverture officielle dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04.252.98.90

MARCHE GOURMANDE

Le service du commerce organise la première marche gourmande à Saint-Nicolas !

C'est quoi une marche gourmande ?

Une activité originale, gourmande, à faire en famille ou entre amis, une promenade d'environ 9 kilomètres parsemée d'arrêts culinaires, à travers notre commune.

C'est aussi l'occasion de promouvoir le commerce local. En effet, les stands seront tenus par des commerçants saint-clausiens.

Quand ? Le 11 septembre 2022

Où ? Départ de la maison des terrils rue Chantraine 161 à Saint-Nicolas

Prix : 25,00 €

Attention, les places sont limitées. Inscription obligatoire auprès du service du commerce via l'adresse : commerce@saint-nicolas.be ou par tel au 04.252.98.90

MARCHE DE NOEL

Après deux années sans festivité suite à la pandémie, l'Échevinat du Commerce a le plaisir d'organiser en collaboration avec l'Échevinat de l'Environnement un marché de Noël typiquement Saint-Niclausien. Une dizaine d'exposants seront au rendez-vous pour présenter leurs productions artisanales, des produits de bouche dans une ambiance festive.

Grâce au soutien logistique et financier communal et aux personnalités entrepreneurantes et dynamiques des tenanciers, les visiteurs pourront passer d'agréables moments de rencontre et d'échange.



LA PHARMACIE EST RÉNOVÉE!



LES COMMERCES

La pharmacie du Horloz fait peau neuve !

L'équipe de la pharmacie a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux entièrement rénovés.

Une pharmacie de quartier où vous serez toujours servis avec le sourire.

*Au mois de mai, « **The Friterie** »
rue du Beffroi, 8 a inauguré sa magnifique terrasse !
Un cadre idéal pour déguster notamment leurs délicieux
hamburgers.*

Terrasse The Friterie



FÊTE DES COMMERÇANTS

Le 19 juin, le service du commerce organisait la « fête des commerçants ». Une journée inoubliable sous le signe de la bonne humeur ! Vous avez pu y déguster des produits variés de qualité qui vous ont été proposés par nos commerçants. Le tout au rythme de concerts endiablés ! Le service du commerce tient à remercier les commerçants participants qui ont fait de cette journée une vraie réussite. A l'année prochaine !





L'entrée du cimetière de Montegnée

RAPPEL TRES IMPORTANT: l'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes n'est pas toujours assuré par les familles !

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- Les concessions non renouvelées, une fois l'échéance passée, ou reconnues en état d'abandon.
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droit

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé. Ce délai est déterminé d'un commun accord entre la famille et le service des Sépultures.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée, qui s'engage à l'entretenir.

Patience et prévoyance pour les concessions pleine terre

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une stèle à même le sol. Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur.

Comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est de « l'huile de bras » qui s'avère être le plus efficace.

Cette tâche sera d'autant plus facile si l'entretien est régulier.

Le bilan : 1 an de collaboration.

Depuis la coordination du service des Sépultures et du service de l'Environnement, chaque membre du personnel « trouve » progressivement sa place. Après avoir défini les tâches de chacun, grâce à la patience de tous, le résultat est plus que satisfaisant.

Les espaces verts des cimetières sont gérés par la brigade verte.

Les fossoyeurs peuvent se consacrer aux petits travaux d'embellissement des matériaux, bâtiments, monuments d'importance historique...et après le petit répit estival, de la reprise des concessions laissées à l'abandon.

« Campagne d'exhumations »

L'article 71 de notre règlement des cimetières prévoit :

Article 71 : Les exhumations, qu'elles soient de confort ou technique, ne peuvent être réalisées **qu'entre le 15 novembre et le 15 avril** sauf pour les exhumations de confort d'urnes placées en cellule de columbarium.

Les exhumations reprendront dès la fin novembre avec comme but de récupérer les tombes à l'abandon, de réaffecter d'anciens caveaux afin d'y accueillir des défunts et de faire place à des emplacements mieux entretenus.

IMPORTANT

Soyez donc attentifs, aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture pourra être récupérée par la commune dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état. Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au Service Etat Civil de votre commune.

Avancement des projets 2022

- Aménagement des bacs à déchets de nos cimetières en tout nouvel espace avec des gabions : en cours !
- Reprise des sépultures à l'état d'abandon et aménagement des espaces : avancement positif.
- Campagne d'exhumations : fait en février et avril. Reprise des exhumations en novembre.
- Réaménagement des espaces verts : progression.



Rénovation au cimetière de Montegnée d'un monument classé. Avant-Après.

Le plus :

- Rénovation complète de la barrière d'entrée du cimetière de Montegnée.
- Rénovation complète de la barrière d'entrée du cimetière de Bonne Fortune.
- Réaménagement de la parcelle des indigents à Bonne Fortune.

A venir :

- Avancement du réaménagement du cimetière de Tilleur en collaboration avec la cellule du Patrimoine de la Région Wallonne.
- Réaménagement des zones de dispersion à Montegnée et Saint-Nicolas.



Le summum de l'incivisme !

Il est récurrent de trouver devant les barrières des cimetières ou du garage du cimetière de Saint-Nicolas des véhicules privés garés en totale illégalité !

Ces conducteurs peu réfléchis ne prennent pas conscience qu'à tout moment un véhicule (des pompes funèbres ou des fossoyeurs) doit pouvoir entrer ou sortir du cimetière. Ce comportement engendre de gros problèmes d'accessibilité dans nos cimetières, particulièrement dramatique lors d'un enterrement en présence de familles endeuillées.

Merci d'y penser afin d'éviter de potentielles difficultés dont le remorquage à charge du contrevenant!



UN CIMETIERE VERT, J'ADHERE !

Ceci n'est pas un slogan publicitaire mais bien une demande à la population de nous aider dans cette nouvelle optique de végétalisation de nos cimetières.

La période « du pesticide pour tout » est révolue. **L'utilisation de produits herbicides, bio ou pas, est totalement interdite dans tous les espaces publics de notre commune et par conséquent dans les cimetières.**

La problématique de la mise en place d'une gestion différenciée des cimetières nécessite un travail de fond, tant au niveau des mentalités que de l'organisation de l'espace dans les cimetières.

Dans un objectif environnemental, la Région Wallonne propose, plutôt que de désherber, d'enherber c'est-à-dire de végétaliser les allées, favoriser les plantations entre les monuments, fleurir de façon raisonnée.

Aidez-nous à respecter la nature, à embellir nos cimetières de façon naturelle.





VENTRILOQUE

Dans notre Résidence, la fin du mois vibre aux distrayantes notes de « Joyeux anniversaire ».

Chaque mois, nous célébrons nos résidents dont le mois anniversaire est en cours, avec une animation suivie de la dégustation d'un délicieux gâteau.

Nous ne manquons pas de gâter nos fêtés du mois en leur offrant un

petit cadeau.

En avril, l'illusion était au rendez-vous avec la venue d'un ventriloque. Nos résidents se sont laissés emporter dans son univers et la magie a opéré.

CHASSE AUX ŒUFS

DING DONG ! Pâques est arrivé !

Nous avons célébré la fête de Pâques avec un repas de circonstance.

Les cloches ont déposé plein d'œufs colorés, cachés dans notre jardin. Pour le plus grand bonheur de nos résidents ainsi que pour leurs papilles.

GLACIER

Les beaux jours sont là, le soleil brille, les oiseaux chantent...

Ce 17 mai 2022, le marchand de glace est passé du côté de chez nous afin d'apporter un peu de rafraîchissement. Il viendra tout l'été à raison d'une fois par mois.

TABLE MAGIQUE

Table interactive spécialement développée pour les personnes atteintes ou non de démence et/ou pour les personnes atteintes de handicaps.

Il est donc important de pouvoir stimuler ces personnes notamment en créant du lien entre elles.

Divers programmes proposés tels que puzzle, jeux, mémoire, etc.

Une activité qui garantit plaisir, motricité fine et stimulation cognitive.



CARROSSERIE **FRANSEN & FILS**

**CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES
info@carrosseriefransenliege.be**

© 04 226 62 70

Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas



LA MAISON DE JEUNES DE SAINT-NICOLAS

L'Atelier est une *Maison de Jeunes*, asbl reconnue et agréée par la *Fédération Wallonie Bruxelles* depuis 2009.

Nous accueillons essentiellement des **jeunes entre 12 et 26 ans**. Nos objectifs sont centrés sur **l'accueil et le développement de**

la citoyenneté. Nos missions consistent à co-construire avec les jeunes des outils qui les encouragent à devenir des citoyens critiques et solidaires, désireux de s'impliquer dans la société.

La MJ est une porte ouverte sur le monde, un lieu de réflexion, un tremplin vers la **participation sociale, économique et culturelle des jeunes ou des moins jeunes**.

Activités et projets de la Maison de Jeunes

Tu as des envies, des idées d'activités ou de projets à mettre en place... Viens nous rejoindre! Une équipe d'animateurs et d'animatrices est là pour te soutenir dans tes projets les plus fous!

Chaque semaine, tu pourras participer à des ateliers et des accueils mais aussi à des activités diverses (sportives, culturelles, ludiques,...).

Si certains sujets d'actualité t'interpellent, te révoltent et que tu as envie de faire bouger les choses pour que nous puissions vivre dans une société plus juste, inclusive et égalitaire... tu auras l'occasion de participer avec d'autres jeunes à des projets autour des discriminations filles-garçons, du genre, du racisme...

Les ateliers et les accueils toute l'année :

LES MARDIS

RELAXATION de 16h30 à 17h00 : moment de détente et de connexion à soi pour expérimenter le calme, la confiance et l'estime de soi.

ÉCOLE DE DEVOIRS de 17h00 à 18h00, soutien scolaire avec professeurs confirmés en mathématiques et en sciences. Travailler au calme, reprendre confiance, revenir au niveau, soutenir.

ATELIER BOXE de 18h00 à 19h30, initiation mixte à la boxe. En plus des bienfaits physiques de ce sport, la boxe permet d'apprendre à canaliser son énergie, à se contrôler et à respecter les autres.

LES MERCREDIS

ACCUEIL de 12h00 à 18h30, accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

ATELIER ROBOT de 13h30 à 15h30, atelier d'introduction à la programmation et à la construction de robot.

DANSE URBAINE de 17h00 à 19h00, l'expression corporelle, le rythme, la confiance en soi et en l'autre mais également l'estime de soi y sont travaillés. Il s'agit aussi de mobiliser les expressions corporelles sur base de thèmes choisis, discutés, réfléchis. La finalité est la création de chorégraphies et l'apprentissage de la scène.

CHANT, RAP, ECRITURE de 17h00 à 19h00, dans cet atelier, les jeunes découvrent les techniques hip-hop, le rap et le chant. Il s'agit de les amener à une réflexion artistique, à la découverte et l'apprentissage de l'écriture rythmique mais aussi à l'initiation de la création de musiques assistées par ordinateur (M.A.O) ainsi qu'à l'enregistrement en studio.

LES VENDREDIS

ACCUEIL de 14h00 à 21h00 : accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

Le week-end (1X par mois)

ATELIER VOYAGE : rencontres, créations, organisation d'activités, de sorties, ateliers cuisine du monde, de séjours ici ou ailleurs.

Chaque route nous ouvrira un peu plus au monde, à soi, aux autres.

ACCUEIL EN TOUT GENRE : accueil mensuel et discussions autour des relations amicales et affectives, des discriminations. C'est un moment dans un espace de confiance qui permet aux jeunes de s'exprimer mais aussi un lieu de débats thématiques en fonction des besoins et demandes. Un second temps, permet l'expression et/ou la revendication via divers médias artistiques.

En recherche d'activités pour vos adolescents pendant les vacances scolaires ou pendant l'année?

Tout au long de l'été, la Maison de jeunes organise plein de chouettes activités pour les adolescents de Saint-Nicolas :

- **Visites de ville en Belgique, expositions**
- **Activités sportives et fun (kayak, pêche, ...)**
- **Séjour de quelques jours à une semaine avec les jeunes**
- **Journée entre filles, Journée à la mer, journée à Aqualibi, ...**
- **Journée stage d'écriture Rap/slam & journée stage de danse (Hip-Hop, ...),...**
- **Contactez-nous sans plus attendre !**

Le programme est disponible sur notre site internet mجاتelier.be
ou via facebook/Instagram de la Maison des Jeunes L'Atelier.
(<https://www.facebook.com/AtelierMJSaintnicolas>).

Asbl "L'Atelier" - Maison de Jeunes
Rue Florent Joannès, 96 à 4420 Saint-Nicolas
Tel: 0491.59.28.40 ou 0496.23.81.46.
asblatelier@gmail.com - mجاتelier.be

N° d'entreprise : 867546620

RPM : Greffe du Tribunal de l'Entreprise Liège – Division Liège
Compte bancaire : BNP Paribas Fortis : BE 46 0014 5661 3836

Infirmière à domicile

Saint-Nicolas et alentours



Tous types de soins

*une personne,
un rythme,
une famille,
un soin sur mesure.*

sophieburlets@hotmail.com

Sophie Burlet : 0491.18.64.32



LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04.254.71.17

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Le service jeunesse crée et soutient un ensemble de projets et d'activités au service des jeunes et de leurs familles tels que :

Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires (Centre de la Marionnette, Cap Science,...).

Pour chaque stage, une garderie est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Renforcement pédagogique

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de Printemps et trois semaines en août.

Drive Mut

En collaboration avec la mutualité Solidaris, nous organisons des cours pour passer le permis théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu veux franchir la première étape pour obtenir ton permis, n'hésite pas à t'inscrire.

Nous nous alignons sur les prix proposés par la mutuelle, à savoir 35,00 € pour 20 heures de cours.

Permanence jeunesse

Notre service propose un accompagnement social pour les jeunes jusqu'à 25 ans en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Un travailleur social sera présent à la Maison des Jeunes « L'Atelier » une fois par semaine ou sur rendez-vous, rue Florent Joannes 96.

Il s'agira d'un espace d'écoute rien qu'à toi, pour te permettre de te livrer au sujet de différents questionnements ou problèmes que tu rencontres, en toute confidentialité.

Atelier CV et emploi

Tu veux de l'aide dans la recherche d'un job d'étudiant ? Tu viens d'obtenir ton CESS et tu ne sais pas quoi faire après ? Tu dois rédiger une lettre de motivation et tu ne sais pas comment t'y prendre ?

En collaboration avec Espace Emploi, nous organisons des ateliers un mercredi après-midi par mois à la Maison des Jeunes « L'Atelier ». De plus, un travailleur social est disponible pour aider individuellement ou en groupe dans l'accompagnement vers l'emploi.

CORDONNERIE François & fils

Depuis
1976

● Cordonnerie : Travaux en tout genre ● Maroquinerie : Grand choix de sacs et portefeuilles... ● Clés en tout genre, cylindres de porte, cadenas... ● Plaques d'immatriculation ● Piles ● Bracelets de montres ● Gravures en tout genre, sur plexi, alu, verre et plastique ● Fabrication de timbres en caoutchouc ● Plaques funéraires ● Personnalisation de tout type d'objet ●

TOUTES LES GRAVURES
SONT RÉALISÉES PAR
NOS SOINS

IMPRESSIONS SUR
T-SHIRT



Rue Saint-Nicolas, 399 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.226.89.82



LE CLUB DE MODÉLISME DE SAINT-NICOLAS

est un club de modélisme dédié à la voiture.

Nous avons deux circuits de « Slot ». Le « Slot » consiste à faire rouler des voitures au 1/32^{ème} sur des pistes plastiques. Les voitures ont un guide qui s'insère dans la fente (« slot » en anglais) creusée dans la piste plastique. Les marques les plus connues sont Scalextric en Angleterre et Carrera en Allemagne.

Voici un aperçu des activités organisées au club :

- Conception de dioramas (décors, bâtiments, peinture de personnages)
- Conception de modules électroniques (phares, poteaux d'éclairage à LED, ...)
- Ateliers à thèmes (fabrication d'une cabine de peinture, apprentissage à la peinture à l'aérographe, création et pose de décalcomanies, thermoformage, fabrication de sapins, ...)
- Décoration façon « diorama de train » du circuit 2 pistes en Carrera Évolution
- Courses sur le circuit 4 pistes en Carrera Évolution
- Participation à des courses organisées à l'extérieur
- Visites de bourses aux jouets
- Visites de clubs « amis »

Vous trouverez d'autres informations via Facebook < Club de modélisme de Saint-Nicolas >.

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse e-mail fbon@teledisnet.be ou par téléphone au 0478.800.882 ou à nous rendre une petite visite amicale.

Le club se trouve rue Malaise Nr 5 au pied du premier building en montant la rue. Nous sommes ouverts les lundis dès 20h00. Venez tester vos talents de pilotage (nous avons des voitures à votre disposition), venez participer à nos ateliers ou venez nous proposer toute activité liée à la voiture et au modélisme.



FPS SECTION DE MONTEGNÉE

C'est avec plaisir que nous avons repris nos activités bimensuelles dès le 10 janvier 2022. Nos diverses animations ludiques, informatives ou récréatives ont été appréciées par tous. C'est avec impatience que le comité reprendra ses activités et vous accueillera à la rentrée le 12 septembre de 14h00 à 16h30 pour participer au jeu de quine.

Voici la suite de la programmation, sous réserve de la disponibilité des animateurs.

12/09/2022 : QUINE

26/09/2022 : La Sicile, scintillante mosaïque de culture par J. Kokelberg

10/10/2022 : Au secours de la faune sauvage en détresse par P. Gason

24/10/2022 : Conférence de Mr Hugues Ghennes

14/11/2022: QUINE

28/11/2022: Fascinante Asie d'aujourd'hui par M. Charlier

12/12/2022 : Après-midi récréatif et musical

Ces après-midi sont organisés pour tous .

Tout le monde est le bienvenu : homme, femme et comme dit l'adage de 7 à 100 ans...

Venez nous rejoindre nombreux pour passer un bon moment de convivialité agrémenté d'un goûter et d'une boisson. PAF: 4,00 €



CONFERENCES SOUPERS MAGIE DA THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
 SENIORS TOURNOIS RENCONTRES DÉGUSTATIONS TOURNOIS MAGIE
 ENFANTS SOUPERS ADULTES DANSE
 EXPOS RENCONTRES HUMOUR
 DANSE CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
 DÉGUSTATIONS THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
 THÉÂTRE SENIORS ENFANTS

PAC MONTEGNÉE

ATELIER

Courant d'Art

IEPSCF GRÂCE-HOLOGNE / ALLEUR

Au P.A.C. Montegnée

Salle des fêtes de Montegnée

Place Cri du Perron - 4420 St NICOLAS

'EXPRESSION ARTISTIQUE'

MARDI et JEUDI

Matin 8h-12h ou Soir 18h-22h

'DESSIN'

MERCREDI

Matin 8h-12h

Les ATELIERS reprennent dès le mois de septembre et suivent le rythme scolaire.

Peinture à l'huile, Aquarelle, Dessin, Création 3D, ...

Inscriptions dès fin du mois d'Août. Renseignements sur place pendant les cours ou par téléphone :

Bernadette TRIKI +32 478 36 70 88

« QUE CET ÉTÉ VOUS APPORTE L'ENVIE DE CRÉER VOTRE VIE... »

Bernadette TRIKI



Beau souvenir d'une sortie « Peinture en Nature » par une journée ensoleillée aux jardins partagés.

Avec à la clé, l'exposition

des œuvres des artistes peintres de l'atelier Courant d'ART, à la Maison des Terrils, fin juin 2022



CENTRE DE LA MARIONNETTE

Chers amis de la marionnette,

La période de restrictions semblant maintenant derrière nous, le Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas a repris ses activités normalement. Tout en respectant un certain nombre de précautions, notre équipe s'est étoffée et a accueilli de nouveaux membres, aussi bien des jeunes, qui sont des plus enthousiastes à la vue de leurs réalisations, que des sculpteurs plus expérimentés, qui découvrent l'ambiance conviviale du compagnonnage.

C'est dès septembre, avec la rentrée scolaire, que l'atelier ouvrira ses portes les mercredis et samedis de 9 h. à 16 h. Une nouvelle section consacrée au tournage du bois est créée depuis peu et nous espérons qu'elle prendra son essor avec cette nouvelle saison. De nouvelles machines sont venues compléter notre local, celles-ci nous permettant d'obtenir des résultats encore plus maîtrisés.

Si vous voulez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans nos locaux rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas. Dans l'attente, vous pouvez déjà nous retrouver sur notre site www.cemsnicolas.be, nous contacter via info@cemsnicolas.be ou encore par tel. 0496.25.15.70

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances, un bel été et nous vous donnons rendez-vous en septembre. Pour le CEMSN, le Président



Philippe GILLET

CONFRÉRIE ŒNOLOGIQUE LI TORETTE SAINT-CLAUSIENNE DE TILLEUR.

La passion du vin !

En mémoire du patrimoine viticole de Tilleur.

Cette année la confrérie fête ses 25 années d'existence sur notre commune de Saint-Nicolas.

De nombreuses activités se sont déroulées durant toutes ces années (salons du vin, Escapades œnologiques, dégustations, chapitres, soirées thématiques etc.....)

Tous les deux mois nous nous réunissons pour partager nos connaissances bachiques en toute simplicité, pour découvrir sur nos papilles gustatives des nectars de pays et régions différents.

Notre confrérie est ouverte à tout public, amateurs ou œnophiles avertis, pour un partage en toute convivialité, chaque fois accompagné d'un repas.

Les dégustations se font le mardi soir à 19h30, salle culturelle de Tilleur rue Ferdinand Nicolay 661 4420 Saint-Nicolas.

La prochaine saison débutera le mardi 20 septembre 2022.

Prochaine dégustation : vins sans sulfite, vins Oranges, France, Belgique, Italie, Mexique, Pérou, Uruguay.

Comité :

André Boeckx : Président et grand Maître de la confrérie.

Claude Lolli : trésorier et grand chancelier.

Annick Hendricé : secrétaire et Chancelière

Calogero Capitano : vice trésorier et Chancelier



Devise
Calice et tastevin
en main
écopez étanchez



Renseignements : André Boeckx 0497.87.05.14

LAMEA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas - Sentier du Homvent,

4420 Saint-Nicolas (accès parking)

Tél : 0494.628.288

lameaasbl2@gmail.com www.lamea.be <https://www.facebook.com/Lameaasbl>

NOS ACTIVITES :

Enfants

- **École de devoirs** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles. **Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.**
- **Atelier du mercredi** : activités pour enfants (atelier philo, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).
- **Ciné-club-junior** : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.



L'EPN vous est accessible gratuitement pour :

- découvrir internet
- envoi de mails
- recherches internet (emploi, logement, ...)
- bureautique (traitement de textes, tableurs, ...)
- smartphones, tablettes
- les réseaux sociaux
- surfer pour le plaisir
- et plein de choses encore...

Un animateur est à votre disposition pour vous épauler, vous conseiller et vous initier !

Des ateliers individuels et collectifs.

Horaire :

Lundi :	9h00 –12h00	Module demandeurs d'emploi
	13h00 –16h30	Espace libre/individuel
Mardi :	9h00 –12h00	Atelier individuels
Jeudi :	9h00 –12h00	Module demandeurs d'emploi
	13h00 –16h30	Espace libre/individuel

Formation informatique pour demandeurs d'emploi

Formation de courte durée

Recherche internet

**Envoi de mails
(pièces jointes)**

**Traitement de textes
(Word, Excel, LibreOffice,
Diapo ...)**

Cloud,

...

Alternatives Formations
Chaussée Churchill, 28
4420 Saint-Nicolas (TEC 53 - 83 - 85 - 88)
0498 87 16 74 - 04 362 50 72
alternatives-formations@aigs.be





NET-VOLLEY RENAISSANCE

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans l'avoir, vous êtes aussi les bienvenus, hommes comme femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie d'un peu bouger pour garder la bonne forme.

Venez nous rejoindre au club de net volley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant faire un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué aucune discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11h00 à 12h45 et chaque vendredi de 14h45 à 16h30. N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Marie Machiroux au 0498.49.76.97 ou avec Patrick Isard au 0497.81.85.21 ou Danielle Anciaux au 0476.65.26.43 Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !

KICK-BOXING

"Si notre club de Kick-Boxing, Full-Contact et K1 se focalise sur l'apprentissage des Arts Martiaux, nous ne négligeons pas l'aspect compétition. C'est ainsi que le 27 mars de cette année un Professeur du club a remporté la première Coupe de Belgique Francophone de Full Contact, organisée en Belgique.

En plus des cours pour adultes, ados et enfants, une section "débutants" a vu le jour cette année.



Pour tous renseignements : Jean-Marie MONSEUR 0495.91.39.86.

C T T RENAISSANCE MONTEGNEE L : 370

Le Club de Tennis de Table de la Renaissance Montegnée a été créé en 1946.

Le local du club est situé à l'école des Botresses (salle de Gymnastique), 2, rue des Botresses.

Le club a des entrainements pour les joueurs confirmés le mardi, à partir de 19h00 et le jeudi, de 19h30 à 22h00.

Pour les débutants, les entrainements dirigés ont lieu le mercredi dès 18h30 ; les jeunes joueurs qui sont plus avancés ont leur entrainement à partir de 19h45.

Le samedi, nous alignons 6 équipes en championnat : 2 équipes jouent l'après-midi et 2 équipes jouent en soirée à domicile. Les 2 autres équipes jouent en déplacement.

Personnes de contact :

Le président, NICOLAY Jean Marie : 0032 (0)477.20.52.56 / GERADON Christophe : 0032 (0)497.28.67.76.

Intéressé ? Nous vous invitons bien volontiers à venir taper la balle, soit le mardi ou le mercredi, suivant votre niveau de jeu.

IGG

IMMOBILIER

— L'IMMOBILIER AUTREMENT —

PEB

OFFERT

EN CAS
DE VENTE



RUE CHIFF D'OR 81



RUE DU BONNET 30



RUE BORDELAIS 92



RUE F. BRACONNIER 27

GÉRANT:
GAGLIARDO GRÉGORY
0489/84.99.99

**NOS MAISONS
À SAINT-NICOLAS**
SE VENDENT
COMME DES PETITS PAINS

NOUS EN CHERCHONS D'AUTRES



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE SAINT-NICOLAS

Association Sans But Lucratif fondée le 1^{er} mars 1988

Le service ALE est destiné à promouvoir l'emploi via divers plans d'embauche et il accompagne les chômeurs et les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale pour leur (ré)insertion dans la vie active.

- toutes personnes physiques résidant sur l'entité,
- les ASBL,
- les établissements d'enseignement,
- les autorités locales,
- les associations non commerciales,
- les horticulteurs et agriculteurs ;

Peuvent faire appel à nos services pour des petits travaux de jardinage, bricolage, garderie, préparations de repas, accompagnement de personnes, distribution de toute boîtes, etc... Tous petits travaux d'entretien et de réparation refusés par les professionnels en raison de leur faible importance,

L'outillage nécessaire pour l'activité autorisée doit toujours être fourni par l'utilisateur lui-même car en cas d'accident matériel celui-ci est assuré par nos soins.

QUI PEUT PRESTER EN ALE ?

- Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale,
- Les chômeurs âgés de moins de 45 ans étant chômeurs complets indemnisés depuis au moins 1 an,
- Les chômeurs âgés de plus de 45 ans étant chômeurs complets indemnisés depuis au moins 6 mois.

Le prestataire ALE est assuré en cas d'accident corporel tant sur le chemin du travail que sur le lieu où s'effectuent les prestations.

TARIF DU SERVICE ALE

7.00€ le droit d'inscription annuel et le chèque ALE coûte 6.45€ partiellement déductible des impôts.

Pour les personnes ayant le statut « BIM » il n'y a pas de droit d'inscription et le chèque ALE coûte 5.95€

UNE HEURE DE PRESTATION = UN CHEQUE ALE

A la recherche d'une aide-ménagère ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles : Un minimum de 3h00 de prestations consécutives sont obligatoires.

Le prix est de 9,00 € le titre service avant déduction fiscale de 10%.

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription : Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre dans nos locaux ou de prendre rendez-vous avec une préposée ALE.

Notre Agence, située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas, est là pour vous accueillir du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

Nos bureaux sont, bien sûr, joignables par téléphone au 04.224.19.24

toute la semaine de 8h00 à 16h30 sauf le vendredi de 8h00 à 11h30 ou via notre adresse mail : info@alesn.be

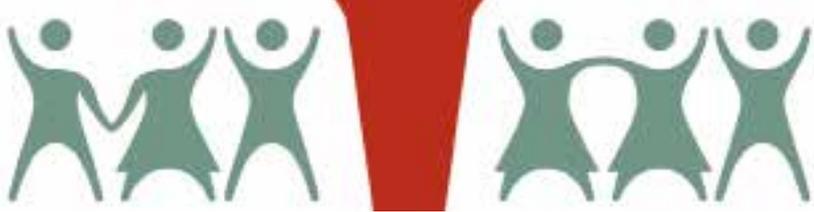


MB

La Maison Blanche

Salle de Reception et de Mariage

www.sallelamaisonblanche.com



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

LA CITATION

Il n'y a pas de bonheur plus grand que d'être aimé par ses semblables, et de sentir que votre présence est une joie pour eux

Charlotte Bronte

LE MOT

«Nous sommes bien plus puissants lorsque nous nous tournons les uns vers les autres et non contre les autres, lorsque nous célébrons notre diversité... et ensemble abattons les murs imposants de l'injustice.»

Argumenter, ce n'est pas simplement affirmer et défendre une idée, une opinion. C'est aussi prouver, ou au moins soutenir, ce qu'on affirme. C'est présenter une thèse, un point de vue, une position ou une proposition avec des raisons, des justifications.

A nous de dire parfois « NON » ! Commençons par ce qui est à notre portée... Non, « je » ne suis pas d'accord de laisser mes semblables dans l'inconfort d'une vie qu'ils n'ont pas choisie. Oui, je veux aider au mieux de mes possibilités. Non pas avec de l'argent mais par le partage de temps, du savoir, par l'entraide solidaire : quelques courses pour une famille, un sourire, une écoute...

La peur de la différence de « l'autre » nous fige et nous amène à de sombres pensées. L'ouverture à la différence reste la meilleure manière d'avancer ensemble.

ÉVOLUTION OU RÉGRESSION ?

L'évolution des espèces se traduit par leurs changements (par exemple de leur morphologie, leur physiologie, leur comportement...). Ces changements, s'ils peuvent mener à la disparition d'espèces, mènent surtout à la formation de nouvelles espèces mieux adaptées à leur environnement.

L'humanité, au sens ordinaire et humaniste du terme, correspond à la dignité et à l'accomplissement personnel de chacun, et, inversement, on qualifie d'inhumain ce qui l'empêche et dégrade la personne. C'est en ce sens que nous en parlerons ici. Il semble que l'humanisme régresse dans les sociétés occidentales pour des motifs économiques et socioculturels. Résister à cette régression rampante serait dans l'intérêt de chacun et de tous.



HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT

L'humanité, l'humanisme et leur réalisation

À condition d'être libre et civilisé

Être humain demande d'être libre au sein d'une société civilisée. Il ne s'agit pas de la liberté abstraite de poser un acte absurde indéterminé, mais de la liberté concrète de pouvoir poser tout acte humaniste. Il s'agit d'être libre de prendre son temps, libre de penser, libre de rester digne, libre d'exprimer son identité individuelle et sociale, de partager avec les autres. Cette liberté concrète demande une société qui ne soit pas totalitaire, mais aussi des conditions de vie décentes.

Équilibre personnel et civilité sont acquis par l'éducation et la civilisation. Norbert Elias montre que le processus de civilisation consiste en une modification de la sensibilité et du comportement humain dans un sens bien déterminé : celui de la civilisation.

L'humanisme suppose un fond commun à la condition humaine, une humanité possible de tous les membres de l'espèce humaine. Le versant éthique de l'humanisme prône la dignité et la valeur de tous les individus humains et rejette les formes d'assujettissement. C'est un effort pour sortir l'homme de la barbarie, pour le

civiliser. Encore faut-il que les conditions sociales permettent ce travail .

La régression de l'humain

Tous les aspects par lesquels nous avons essayé de caractériser une attitude humaine sont actuellement en régression dans nos vies quotidiennes. L'hyperactivité provoque des incivilités, des négligences, oblige à bâcler les tâches, rend indisponible. La technobureaucratie sacrifie le respect de chacun à la réglementation et à la rentabilité. Les rivalités entretenues par la compétition économique, sportive, éducative, brisent le partage et l'entraide, pourtant facteurs d'efficacité et de bonne relation entre les personnes. L'insuffisante valorisation de la culture commune et des valeurs morales laisse un vide. Quant aux inégalités socio-économiques qui resurgissent, elles sapent le sentiment de justice indispensable au lien communautaire.

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, l'humain au quotidien, tel que nous l'avons défini, s'amenuise. Heureusement, il ne disparaît pas, il se retire des activités publiques que sont le travail, les échanges, la vie administrative, gardant une place dans la sphère privée (familiale, amicale, associative). Historiquement, on peut dater le phénomène. Ce retrait correspond à la mutation qui s'est amorcée vers 1975. On a alors assisté à une montée en puissance de la technobureaucratie et à la mondialisation économique, ce qui s'est accentué lors de la "révolution libérale" dans la période des années 1980. Enfin, la crise de 2008 est arrivée et elle a durci le phénomène.

Et aujourd'hui, plus de 14 ans après ce constat, où en sommes-nous ?

L'INFORMATION

Le programme de nos prochaines activités.

Toutes nos activités ont lieu dans la salle du « Pavillon des Libertés »



- **Le dimanche 4 septembre à 11h00** : Animation avec le barbecue « Les Liegeoiseries d'hier et d'aujourd'hui » par Paul-Henri Thomsin .
- **Le jeudi 22 septembre à 20h00** : Conférence-débat : « Offensive réactionnaire contre les droits des femmes et des LGBTQI+ » par François Finck.
- **Le vendredi 18 novembre à 20h00** : Conférence-débat : « Sexualités, sentiments et stéréotypes » par Juliette Henriet .
- **Le jeudi 8 décembre à 20h00** : Conférence-débat « Les anecdotes médico-légales de l'histoire de France » par Philippe Boxho.

LES DATES OU LE CONTENU DES ANIMATIONS POUVANT CHANGER, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés » situé rue Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à coté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Rensonnet

Coordinatrice : Nathalie Postelmans

Téléphone l'après midi uniquement : 04.253.41.45 - E mail : mdl.stnicolas@gmail.com



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la laïcité,

C'est avec beaucoup de plaisir que je fais part de l'organisation d'une Fête Laïque de la jeunesse en date du 8 mai 2022. En effet, à la demande insistante d'une famille nous avons décidé de réaliser un inédit, une cérémonie pour un seul enfant, à l'instar de nos cérémonies habituelles, parrainages, mariages et autre, qui ne s'adressent qu'à une personne, voire un couple.

Nous nous sommes donc réunis en petit groupe de travail afin de concocter une cérémonie sur mesure. La cérémonie dont il s'agit ne comporte aucune promesse de fidélité à une croyance, à une doctrine, ni même à une communauté particulière.

Ni rite d'allégeance ou d'opposition à quoi que-ou qui que-ce soit. La laïcité est juste une recherche de liberté toujours plus grande pour des hommes et des femmes toujours plus responsables de leur obligation de laisser aux générations futures un monde meilleur.

Nous avons adapté un chapitre du Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry, ce qui a permis à l'enfant fêté, Lorenzo, de prendre une part active dans le cérémonial.

C'est une famille de trente-cinq personnes qui nous a rejoint pour la cérémonie à proprement parler, suivie d'un banquet d'une cinquantaine de couverts, bénévoles compris.

Cette première nous conforte dans la décision de poursuivre dans cette voie, car tous les participants étaient ravis, et Lorenzo très heureux.

Avant de clôturer cet article, je voudrais remercier tout particulièrement toutes celles et tous ceux qui m'ont aidé à la préparation de cette manifestation, tant pour ce qui concerne la cérémonie proprement dite, que pour les agapes qui ont suivis :

Nathalie, Françoise, Christine, Robert, Eric, Jacques, les deux Alain, Henri, Bérénice, Thibaut, et Sam, ainsi que tous les membres de notre Comité qui nous ont rejoints.

Enfin, je remercie la famille de Lorenzo, pour son enthousiasme et sa motivation, car ce petit défi que nous avons relevé nous a ouvert d'autres perspectives pour les prochaines années, quant à l'organisation de cette fête laïque de la jeunesse.

Notre mission de base se poursuit, bien évidemment dans le respect des dispositions sanitaires, imposées par la pandémie et dans le respect des règles édictées par les pouvoirs publics.

Nous restons, plus que jamais, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un évènement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

Serge MUZIN
Président

*** PARRAINAGE * MARIAGE/UNION * NOCES D'OR/VIE COMMUNE * FUNÉRAILLES ***

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Mariages-parrainages-funérailles-noces d'or...

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04.263.01.42

Madame Nathalie POSTELMANS au 0497.143.045, qui relayera votre demande.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04.232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04.232.70.40 (aux heures de bureau)



DEPUIS QUELQUES MOIS, LA RÉGIE A REPRIS SES ACTIVITÉS À PLEIN RÉGIME !

La section « ouvriers polyvalents » enchaîne les missions, à la demande des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, et nos stagiaires ont l'occasion de découvrir et d'approfondir leurs connaissances et leur pratique sur le terrain. Vous les avez sûrement d'ailleurs croisés aux abords de votre quartier !

Aucun jour n'est semblable à la Régie des Quartiers. Nos stagiaires sont sur tous les fronts :

retrait des divers encombrants, gestion du compost de Quartier, entretien des espaces verts, pose de clôtures, chantiers de peintures, remise au propre de logements, opération BEWAPP pour un quartier plus propre, montage de chapiteaux pour les nombreuses activités qui reprennent sur la commune, et encore beaucoup d'autres choses qui nous permettent d'offrir à nos stagiaires ouvriers, une formation qualitative et diversifiée !



La section Horeca, qui assure le service du midi à la salle du « Pavillon des Libertés » et à la Salle Culturelle de Montegnée, a repris ses activités extérieures.

Nos stagiaires et nos travailleurs se sont, entre autres, chargés de l'apéro dinatoire des 100+1 ans des Habitations Sociales le 12 mai dernier. Une occasion parfaite de montrer leur savoir-faire acquis durant leur année de stage.

Enfin (et il était temps !), le 3 juin, nous avons eu le plaisir d'organiser l'annuelle Fête des voisins. Cette année, nous avons choisi le quartier du Malaise pour y poser notre chapiteau, sous lequel il était bon de se retrouver autour du verre de l'amitié et de délicieux mets concoctés par notre section horeca et le Comité de quartier du Pansy. C'était aussi l'occasion de féliciter de nombreux stagiaires ayant terminé leur formation au cours des deux dernières années et de leur remettre leur attestation de réussite.

Pour toute information concernant nos stages, n'hésitez pas à nous contacter au 0498.900.903.





Nous vous rappelons que le service du Protocole n'a actuellement pas la possibilité de vous contacter personnellement pour vos noces; dès lors, contactez-nous.

Vous allez fêter vos noces d'or, de diamant, de brillant... ? N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, les samedis suivants à 11h30.

Pour tout renseignement :

***Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04.254.71.25
ou par mail : nathalie.postelmans@saint-nicolas.be***

***N'oubliez pas de faire votre demande au service du Protocole,
rue de l'Hôtel Communal, 1^{er} étage.***

Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

Le service du Protocole se charge également de vous encadrer lors du merveilleux jour de votre mariage. Accompagnée d'un Officier de l'Etat Civil (Echevin (e) ou Bourgmestre), la secrétaire en charge de ce moment vous accueille avec plaisir pour vous guider lors de cette cérémonie.



Noces d'Or célébrées du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2022 :



Mr & Mme ALAIMO- CIOTTA : le samedi 23 avril 2022



Mr & Mme AMICO – RAIA : le samedi 4 juin 2022.





L'ACCUEIL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Pendant l'horaire d'été, cette année jusqu'au vendredi 26 août inclus, les services population, état civil et étrangers sont ouvert dès 7h30 et l'ensemble des services accessibles au public le sont de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 14h30.

En dehors de l'horaire d'été, l'accès au bâtiment de l'Administration Communale est possible du lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h00 (dernier ticket à 11h50 et 16h20 pour la Population et l'État Civil).

Les services Population et État Civil ont une permanence le jeudi de 17h00 à 19h00 (dernier ticket à 18h50). Et le samedi matin de 10h à 12h (dernier ticket 11h50) uniquement pour le service Population.

Vous pouvez joindre tous les services via la centrale de l'accueil au 04.252.98.90 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'hôtesse d'accueil située directement à l'entrée de l'Administration de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal 63, a pour mission de :

- **Répondre aux appels téléphoniques et diriger la population vers les services adéquats.**
- **Vendre des sacs poubelles rouges. Le gros rouleau de 10 sacs est à 13,00 € et le petit rouleau de 10 sacs est à 7,00 €. Les sacs PMC ne sont pas vendus à la l'accueil, vous les trouverez dans votre hypermarché.**
- **Analyser les attentes de la population afin de guider les personnes vers le service concerné.**
- **Distribuer les demandes de déménagements pour les conteneurs, les documents de surveillance police pour les vacances...**

Nous tenons à rappeler que « l'Accueil » est un service particulièrement mis à rude épreuve. La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les diverses demandes. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. L'hôtesse tente de répondre au mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. Vous l'avez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre Administration.

Nos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux sollicitations de nos habitants!



Jacques HELEVEN 4.12.1953 – 28.06.2022



TERRIL FESTIVAL INDOOR



DUTRONC by Dutronc & Dutronc

RAPSAT by Brasero

BALAVOINE by Lipstick

THE GREASE MONKEYS

SPRINGSTEEN by Born To Run

COVERBALLS cover

THE SKADILLACS cover ska

U-WAVE cover

Les 9 & 10 SEPT.

Salle Culturelle de Montegnée

24, place Cri du Perron 4420 Saint-Nicolas

BILLETTERIE : livecafe.be

(www.livecafe.be/agenda/terril-festival-2022)



Infos : Marc 0497.763.991 / Eric 0476.73.63.52